

N° d'ordre : M...../GE/2016

MEMOIRE DE FIN D'ETUDE DE MASTER ACADEMIQUE

Filière : Architecture

Spécialité : Habitat et projet urbain

Présenté par :

1. KADI HANANE
2. BOUAKAZ SABRINA
3. BOUGHAZI FATIMA

Soutenu le 30/ 05/ 2016 devant le jury composé de :

Président : MR ROUBAI CHORFI NABIL

Examineur : MR BOUCHACHI TOUFIK

Examineur : MR BELDJILLALI SAID

Encadreur : MR ALLAL NADIR

CO.Encadreur : MR IBKA SOFIANE

Année Universitaire : 2015 / 2016



Remerciements

Au terme de ce travail, on tient à remercier Monsieur Allal Nadir Elouassini de nous avoir encadré et prodigué ses précieux conseils et ses compétences pour mener à bien ce travail.

On remercie Mr ROUBAI Chorfi Nabil d'avoir présider le jury.

On remercie Mr BOUCHACHI Toufik et Mr BELDJILALI Said de nous avoir honorés par leur présence parmi les membres de jury.

On tient à remercier Mr IBKA Sofiane pour ces conseils et d'être toujours présent pour nous aider.

Et on tient à remercier beaucoup nos enseignants qui nous ont encadrés durant les 5 années d'étude.







Introduction :

Le tourisme dans le monde est aujourd'hui de plus en plus considéré comme le moteur du développement durable par ses bénéfices sur les autres secteurs (agriculture, artisanat, culture, transports, services, industrie). Il constitue un soutien à la croissance et une source de création d'emplois et de revenus durables.

L'Algérie est un pays des contrastes, il est situé au NORD de l'Afrique de la mer méditerranée baigne, sur 1400 Km de cote, au SUD c'est le désert. L'Algérie bénéficie d'un climat méditerranéen où le soleil brille tout le long de l'année et les hivers sont doux...

Les atouts naturels et le patrimoine culturel historique et civilisatrice de l'Algérie lui permettent d'avoir de nombreuses activités touristiques se reportant sur :

- Tourisme balnéaire.
- Tourisme de pleine aire et de montagne.
- Tourisme thermal.
- Tourisme culturel et sportif.
- Tourisme saharien.
- Tourisme de chasse et de pêche.

Ces activités touristiques multiples peuvent être pratiquées pendant toute l'année dans des pôles touristiques.

La Mer, la montagne, le désert, présence d'une beauté dans la variété et les richesses du paysage.

L'Algérie toute entière mais d'aujourd'hui est un monde inconnu.

La question qui l'on se pose est : **Quelle est la stratégie de développement du tourisme pour l'amélioration de l'image touristiques de l'Algérie ?**

Problématique :

L'Algérie est en quête de développement de son tourisme, les premières mesures prises dans ce domaine étaient de prendre en charge le patrimoine touristique. Plusieurs études ont été lancées pour aboutir à la création de zones d'expansions touristiques en 1967.

Actuellement l'Algérie a encore du mal à se faire une place parmi les pays du bassin méditerranéen de grande attraction touristique comme le Maroc et la Tunisie.

Parmi les villes du littoral algérien : Mostaganem, Oran, Ain-Temouchent et Tlemcen sont les quatre wilayas qui disposent de plusieurs sites balnéaires dont seuls la diversité paysagère, le climat et la beauté naturelle, suffisent pour drainer un grand nombre d'estivants, mais qui demeurent pour la plupart sans aucune structure d'accueil ni aucun aménagement.

Ainsi, par rapport aux pressions sur l'environnement, le territoire, le patrimoine et les ressources qu'il exerce sans cesse, l'on assiste au développement du tourisme alternatif, en apparence plus soutenable et respectueux de l'environnement où les voyageurs exigent des plages et de l'eau Propres, de l'air pur il recherche souvent le calme et la nature vierge (tourisme de nature, tourisme vert, tourisme d'aventure, tourisme de proximité, écotourisme, agritourisme, tourisme Solidaire et équitable...)

D'où la nécessité et la prise de conscience de développer des nouvelles pratiques touristiques avec des formes alternatives de développement durable sans oublier de parler la valeur



constante avec label d HQE qui embler propose des résolutions et recommandations d'ordre écologique et strictement technique.

Parmi ces nombreux lieux, on peut citer la ZET de CAP IVI qui dispose d'un grand potentiel naturel remarquable, qui peut être exploité pour faire de ce lieu un des plus grands pôles touristiques capables d'accueillir les vacanciers locaux et étrangers qui se dirigent vers les pays voisins à la recherche d'une meilleure qualité.



Choix du thème :

Au fil des décennies, le tourisme a connu un essor continu et s'est diversifié de plus en plus, au point de devenir un des secteurs économiques à la croissance la plus rapide du monde. Le tourisme moderne est étroitement lié au développement et il englobe un nombre grandissant de nouvelles destinations. Cette dynamique en fait un moteur essentiel du progrès socioéconomique.

Aujourd'hui, le volume d'affaires du secteur touristique égale, voire dépasse celui des industries pétrolière, agroalimentaire ou automobile. Le tourisme est désormais un des grands acteurs du commerce international et, en même temps, il constitue une des principales sources de revenus de beaucoup de pays en développement. Cette croissance va de pair avec l'accentuation de la diversification et de la concurrence entre les destinations.

L'Algérie dispose d'une variété de potentialités dont la valorisation peut donner naissance à une industrie touristique étendue et prospère.

Ses potentialités résident dans les sites côtiers de 1400 km, montagneux et sahariens du territoire, elles résident aussi dans les sources thermales dont les caractéristiques sont multiples. « Extrait de la Charte nationale ».

Ses richesses touristiques de l'Algérie ont suscité l'intérêt des touristes étrangers, bien avant l'invasion française, ce qui a donné au colonisateur l'idée de mettre en place des infrastructures répondant à une demande de touristes venus à la recherche des paysages inconnus et des sites paradisiaques.

L'alliance de la mer et de la terre, le mariage d'histoire et de la nature, l'Algérie dispose de grandes potentialités lui permettant de promouvoir un développement du tourisme durable. La situation géographique du pays avec un littoral riche en faune et en flore, De cote vierge place le tourisme balnéaire comme produit touristique dominant pour la demande interne et externe.

Une immense demande en matière d'infrastructures et d'équipements touristiques reste toujours insatisfaite surtout en hébergement et en équipements d'accompagnement.

Choix du site :

Pour notre intervention on a choisi la ZET de CAP IVI qui se situe sur le Territoire de la commune de Abd Imalek ben ramdane d'une superficie de **166,88 ha**.

Notre choix s'est orienté sur la ZET de CAP IVI grâce à ses grandes potentialités touristiques énorme marquée par:

- ✓ Position stratégique.
- ✓ Sites balnéaires.
- ✓ Paysage forestier et vue panoramique pittoresque.

Et plusieurs autres éléments très favorables pour les activités touristiques et balnéaires.

La ZET est fréquentée par un nombre important d'estivants mais qui demeure sans aucune infrastructure d'accueil et aucun aménagement.

Dans le souci de préserver ces potentialités naturelles et ainsi répondre à ces besoins on a opté pour l'implantation d'un complexe touristique.





A- LE TOURISME :

1. Définitions :

Le mot « Tourisme » vient de la transcription Anglaise d'un vocable français « THE TOUR », qui a été utilisé pour la première fois en 1841 désignant le personne qui faisait le grand tour, cette expression désigne le voyage sur le continent, c'est à ce moment-là que le tourisme naissse.

Le tourisme a connu une multitude de définitions relatives et variables selon le temps et le lieu, donc difficile à définir d'une manière précise car il existe une diversité de définition dont nous choisisit celles de :

- « Action de voyager pour son plaisir, ensemble des questions d'ordre technique, financier ou culturel que soulève dans chaque pays ou chaque région, l'importance du nombre de touristes »

Dictionnaire Larousse.



- « Le tourisme est l'expression d'une mobilité humaine et sociale fondée sur un excédent budgétaire susceptible d'être consacré au temps libre passé à l'extérieur de la résidence principale, il implique au moins un découché »
Encyclopédie Universalise 9ème édition.
- « Les activités des personnes qui se déplacent dans un lieu situé en dehors de leur lieu d'environnement habituel pour une durée inférieure à une limite donnée et dont le motif principale est autre que celui d'exercer une activité rémunérée dans le lieu visité »
Organisation Mondiale du Tourisme (OMT).
- « L'art de satisfaire les aspirations les plus divers qui incitent l'homme à se déplacer hors de son univers quotidien et de son cache habituel, a la recherche de dépaysement et d'évasion »
Définition du conseil économique et social.

2. Histoire du tourisme :

Les Origines :

Le tourisme participe dès son origine au besoin de libération de l'homme qui tente à chaque fois qu'il a les moyens de dépasser son horizon pour se dépayser et oublier momentanément les réalités journalières.

Thermalisme, pèlerinage, et campagnes militaires permettent à leur tour aux sédentaires de voir du pays et d'accumuler des souvenirs inédits, il donne lieu à

L'aménagement des édifices religieux, palais et demeures princières ou bourgeoises, objets de la curiosité des passants, les cavernes chamelières empruntent de leur côté des itinéraires jalonnés par des caravansérails et des points d'eau qui vont servir de base aux circuits touristiques modernes. (Découverte et aventure) et (axe historique).

Le 18ème (XVIIIe siècle constitue une étape marquante pour le tourisme, les villes d'eau s'embellissent et se multiplient Les anglais d'abord, les allemands ensuite contribuent à la promotion thérapeutique des eaux marines. Début du siècle : le tourisme balnéaire, animation dans les stations, outre l'introduction du goût pour la villégiature campagnarde, ultérieurement développée en la notion de grand tour.

Le Décollage :

19ème (XIXe siècle, l'apparition du chemin de fer donne une impulsion décisive au tourisme Les stations existantes sont valorisées, d'autres naissent à la faveur du rail La mobilité des affaires se double d'une prise de conscience, des wagons-lits, des wagons restaurants sont mis en œuvre dans le cadre de la publicité. Le chemin de fer renforce l'influence anglaise dans tous les domaines touristiques :

L'architecture, l'agencement des stations, les sports, les promenades...

La montagne est à son tour étroitement insérée au mouvement grâce à l'aménagement de tunnels et de crémaillères.

En, l'Europe, berceau du tourisme, est entièrement couverte de stations et de relais, d'axe de pénétration et de carrefours de rayonnement Des chaînes hôtelières sont ébauchées : Ritz de Rome (1893), le Ritz de Paris(1898), le Carlton de Londres (1899) ... etc. l'aristocratie crée des réseaux de vie mondaine, elle change de décor au fil des raisons : la méditerranée en hiver et le lieu de cure d'Europe en été.

Le tourisme international conquiert aussi les autres continents (la Californie en Amérique du Nord, Newport dans Rhodes Island, au Japon, des médecins allemands et autrichiens suscitent la mise en valeurs de nombreuses sources thermales.



Le Tourisme De Masse :

Pour des raisons idéologiques en même temps que pour des motifs de propagande, le fascisme n'hésite pas à renforcer le tourisme populaire, par l'introduction des congés payés, l'organisation de vacances collectives pour jeunes et adultes, des échanges estivaux de militants, des manifestations internationales fascistes. Mussolini crée à cet effet l'institution spécialisée du Dopolavore, Hitler celle qui est intitulée « Kraft durch Freud », destinées à prendre en charge le temps libre, les loisirs, les congés payés et les vacances.

Peu de temps après, en 1936, naît en France le véritable tourisme social public, base du tourisme de masse. Le gouvernement de Front populaire dirigé par Léon Blum, précurseur en la matière, trace les grandes lignes d'une législation qui servira de modèle ; après 1945, celle-ci sera imitée un peu partout dans le monde et complétée progressivement.

Mille neuf cent trente-six (1936) est l'année de l'instauration des congés payés, des premiers départs spectaculaires en vacances des travailleurs, des tarifs réduits accordés par les chemins de fer, de l'extension des auberges de jeunesse, de la création d'un ministère des Loisirs destiné à l'organisation des loisirs sportifs, touristiques et culturels ; l'éducation populaire voit le jour officiellement, les entreprises peuvent promouvoir des colonies de vacances et l'aménagement des maisons de repos ; la loi introduisant la limitation à quarante heures du travail hebdomadaire permet la pratique du week-end, c'est-à-dire de la « semaine des deux dimanches ».

Les décisions prises ont une portée considérable. Tronquée par l'imminence de la guerre, leur ampleur apparaît pleinement au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Une nouvelle conception du temps libre se développe ; le vieux rêve des salariés peut se concrétiser : voir les endroits de villégiature des privilégiés et y séjourner quelque peu.

L'Air Contemporain :

La fin des hostilités, en 1945 accélère la mise en place d'une économie touristique. Les progrès technologiques, l'élévation du niveau de vie dans les sociétés industrielles, la tertiairisation des professions accentuent la propension à la mobilité. L'urbanisation galopante incite au retour à la nature une ou plusieurs fois par an, au moment propice des vacances.

Si l'Europe demeure un modèle en matière de mode, d'équipement ou d'architecture, les états unis d'abord, le Japon ensuite finissent par donner à leur tour le ton, leur industrie touristique fabrique des matériels de pointe en grande série et inonde le marché. Petit à petit, l'exotisme prend le dessus, le touriste veut vivre dans un cadre de dépaysement complet. Partout, les tenants de tourisme se structurent.





4. Classification du tourisme :

Les différents types de tourisme :

Le tourisme de vacance :

Le tourisme balnéaire :

Tout séjour touristique en bord de mer où les touristes disposent, en plus des loisirs de la mer, d'autres activités liées à l'animation en milieu marin.

Le tourisme rural :

Le tourisme rural permet de satisfaire le besoin d'émotions et la demande d'espaces d'évasion, ouverts à la pratique d'une large gamme d'activités ludiques, sportives et culturelles.



Le tourisme de montagne :

Le tourisme de montagne a également ses particularités modernes, dans certaines zones, il se plie à une fonction résidentielle plus ou moins diffuse.

Le tourisme saharien :

Tout séjour touristique en milieu saharien bâti sur l'exploitation des différentes Potentialités naturelles historiques et culturelles et accompagnées d'activités de loisirs, et de détente et de découverte spécifique à ce milieu.

5. Formes de tourisme :

On peut distinguer plusieurs formes de tourisme selon des facteurs variant :

Selon le lieu où s'exerce le tourisme « l'emplacement » :

- Tourisme Balnéaire : généralement aménagé pour l'accueil des vacanciers offrant hébergement et différents services de loisir, située au bord de la mer.
- Tourisme Urbain : ce sont les villes qui attirent les touristes par leur nom (Venise, Rome, Paris...)
- Tourisme Climatique (montagne, désert,...) : située généralement au sommet des montagnes permettant des hébergements, offrant de bonnes conditions de vie et donnant la possibilité de pratiquer les différents sports d'hivers, invitant ainsi les gens pour un séjour prolongé.

Selon la durée :

- Tourisme Organisé (séjours): grâce au tour opérateur, qui organise le séjour, le touriste arrive à connaître dans le complexe une certaine aire touristique.
- Tourisme « SHORT BREAKS » : tourisme de court durée, typique de week-end ou de passage, ces voyages qui durent seulement quelques jours, souvent sont organisés de façon autonome par les visiteurs, concernant les principales villes d'art ou les régions intéressantes du point de vue touristique.

Selon la taille de groupe :



- Tourisme de Masse : intéresse une tranche sociale extrêmement vaste et articulée, avec motivation privée ou de travail, il s'agit de la typologie Touristique plus considérable et pour les personnes qu'elle implique, pour les activités économiques qu'elle détermine et que pour les conséquences ambiantes qu'elle provoque.
- Tourisme Ambiant : c'est tourisme pratique par des jeunes et des familles qui voyagent en général avec propres moyens de locomotion et vont dans des structures d'agritourisme pour être en contact avec la nature, pratiquer activités naturalistes, comme randonnées, safaris photographiques, itinéraires, d'études et recherches, les destinations sont situées dans des zones non ambiant, même dans les parcs naturels.

Selon le budget :

- Tourisme D'élite (luxe) : c'est le tourisme qui fréquente localités renommées, luxueuses et réservées utilisant résidences et moyens de transport privés, sans la nécessité de dépendre du personnel du secteur, lieux pratiqués par des personnes de revenu élevé, utilisant avions et hôtels de luxe et donnent privilège à la détente, l'évasion, la recherche du bien-être.
- Tourisme Social : intéresse les activités touristiques à bas prix. Il s'agit en général de voyage « tout compris » qui utilise structures réceptives, économiques et services de transport en bus.

Selon le degré d'ascension de vacances (l'âge) :

- Tourisme Juvénile (des jeunes) : Il s'agit d'un tourisme pour enfant et jeunes qui ne voyagent pas avec leur propre famille, sont organisées des colonies de vacances, à la mer et en montagne pour offrir des vacances à prix contenus, les plus longs séjours dans les hôtels de la jeunesse, campings ou chambres pour étudiants.
- Tourisme « FITNESS » 3ème âge : c'est un nouveau phénomène, ou la touriste (3ème âge) peut améliorer la propre forme physique, qui voyagent avec ses propres moyens de locomotion ou bien avec location d'autos, le séjour se déroule dans des beauty ferme, située dans des zones ravissantes et volontairement isolées, immergées dans des espaces verts.

Selon le mode d'hébergement :

- Hôtellerie.
- Village de vacances.
- Résidence secondaire.
- Camping (camp de toile).

6. Les différents types d'équipements touristiques :

Selon le besoin et la demande, plusieurs types d'infrastructures de différentes catégories sont mises à la disposition de clientèle, nous citons :

Village de vacance :

C'est ensemble d'hébergement, faisant l'objet d'une exploitation globale à caractère commercial, pour assurer des séjours de vacances et de loisir selon un prix forfaitaire, il peut être bâti en dur ou sous tentes avec des locaux de service et de loisir communs.

Complexe touristique :

Est un ensemble de plusieurs bâtiments ou d'installations destinés au divertissement au loisir et au repos (hôtel, bungalows, équipements, sportifs,...) pour assurer un certain confort et détente au touriste.

Auberge rurale :

C'est un établissement hôtelier de petites dimensions, en générale contient de 8 à 10 chambres, au confort modeste, situé en espace rural, et dont la clientèle se recrute par mis les familles modestes essentiellement.



Les gîtes ruraux :

Locaux réalisés par des agriculteurs ou artisans ruraux dans leurs maisons, destinés à la location saisonnière, le développement de ce type d'hébergement est lié aux gens qui ont le goût de retour à la nature, ces locaux permettent aux ruraux d'obtenir des revenus complémentaires tout en gardant le patrimoine immobilier rural.

Le caravanning :

C'est un véhicule ou élément de véhicule qui est équipé pour le séjour ou l'exercice d'une activité, il est en permanence équipé d'un moyen de mobilité lui permettant de se déplacer par lui-même où il est déplacé par simple traction.

Le camping :

C'est une activité individuelle ou collective pratiquée sous tente avec l'accord de celui qui possède le sol, il est possible de la pratiquer dans les forêts ou sur la côte, souvent il y a des terrains qui sont aménagés et équipés pour cette pratique.

Bungalows :

Ce sont des constructions simples et légères utilisées notamment pour des séjours temporaires ou de vacances, en particulier à l'intérieur d'un camping, d'un ensemble hôtelier.

Motels :

Hôtel en bungalow, situé aux abords des grandes routes, permettant aux clients automobilistes de garer leur voiture devant leur chambre.

Les hôtels :

Sont des établissements commerciaux d'hébergement classés, qui offrent des chambres ou des appartements meublés en location, un service de restauration et des services de loisir, la classification des hôtels s'opère selon certains critères :

➤ Hôtels de place :

- Les hôtels d'étapes de voyage : près des gares, des aéroports, sur les autoroutes,...
- Les hôtels de séjour : au bord de la mer, d'un lac, dans une station de sports d'hiver, dans un parc de loisir...
- Les hôtels de centre-ville : pour les visiteurs de la ville, de ses habitants, de ses commerces, ...

➤ Hôtels fonctionnels : ils sont conçus en priorité pour les besoins d'une clientèle qui se rassemble pour des activités particulières :

- Hôtels de congrès et séminaires.
- Hôtels de loisir, de clubs, de vacances.
- Hôtels pour groupes touristiques.
- Hôtels à proximité d'un centre paramédical ou hospitalier.

➤ Hôtels de caractères : ils ont été imaginés pour offrir une ambiance, un style, une sensation :

- Hôtels dans les demeures historiques.
- Hôtels pour le repos, le calme.
- Hôtels pour un style de vie, manoir, auberge,...

7. Le rôle du tourisme :

Le tourisme quel que soit sa forme, est une branche importante dans le développement du pays, car il contribue à l'émancipation du peuple à travers les différents rôles à savoir :

Rôle social :

- Le tourisme crée une atmosphère de détente et de décompression.
- Les activités liées au service du tourisme contribuent à la lutte contre le chômage en générant des nombreux emplois.



- El permet l'échange culturel et la prise de conscience de la personnalité individuelle et collective.

La possibilité d'échapper à un environnement de plus en plus agressif et pollué crée par l'implantation des industries et par la concentration des populations urbaines dans ce cas le tourisme révèle alors un caractère sécurisant et quiet pour la psychologie de l'individu.

Rôle culturel :

Le tourisme permet :

- Découvrir, les différentes civilisations des peuples à l'échelle mondiale et ceci à travers les vestiges, les ruines, que l'on peut y trouver.
- La mise en valeur des potentialités du pays en matière de patrimoine historique et architectural...
- Le désenclavement des régions et des forces actives.

Rôle économique :

Le tourisme permet :

- Augmentation les échanges monétaires.
- L'équilibre des balances de paiement.
- La création d'emploi (besoins de chômage : un lit /0,5 emploi).
- Favorise un aménagement de territoire plus équilibré.
- Le développement régional (décentralisation).

Rôle politique :

- El valorise l'image du pays au monde extérieur.
- El est synonyme de stabilité et de sécurité pour un pays.
- Permet un mouvement d'affaires intense entre les pays.
- El favorise, par le biais de « l'expérience » une prise de conscience internationale, ainsi que l'importance d'échange politico-économique

8. les facteurs influant sur le tourisme:

1- Le facteur géographique :

Il joue un rôle important, il pourra changer la nature des produits touristiques d'une région a une autre selon les sites et les paysages offerts par chaque région.

2- Le facteur climatique :

La nature de l'offre touristique dépend du climat de la région (tourisme balnéaire, tourisme saharien).

3- Le facteur économique :

L'offre touristique est liée au progrès technologique et législatif ainsi qu'aux moyens de transport et de communication de cette région.

4- Le facteur culturel :



La culture et les traditions d'un peuple peuvent attirer des gens curieux appelés touristes, à visiter leur région, on peut donc de cette manière renforcer l'aspect culturel et bien sur l'économie de ce pays

5- Autres facteurs :

- Les ressources naturelles et culturelles
- La capacité d'accueil de la région
- Les caractéristiques de la clientèle
- La formation des infrastructures humaines

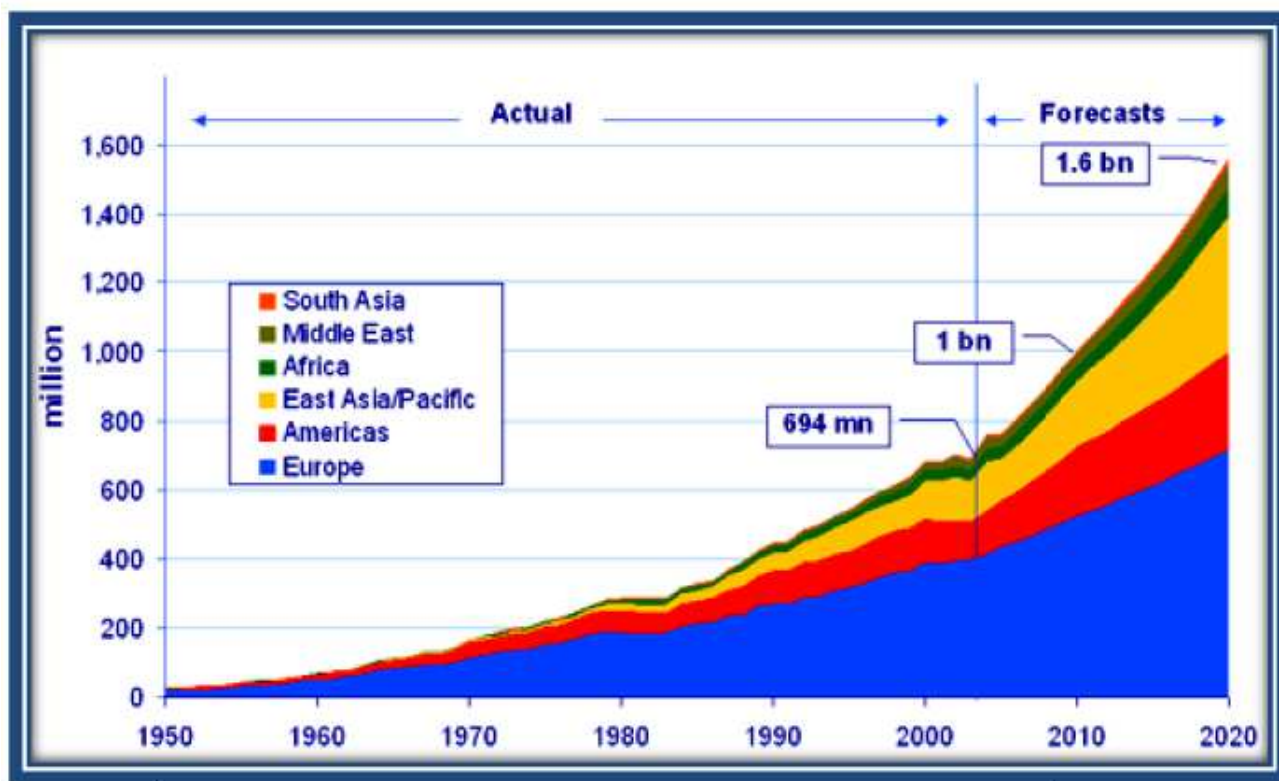
B- LE TOURISME A L'ECHELLE INTERNATIONALE

:

Le tourisme est devenu un élément fondamental de l'économie internationale, au même titre que le commerce de marchandises, que les autres échanges d'invisibles et que les mouvements de capitaux et de travailleurs.

Les dépenses touristiques internationales représentaient en 2000, 477 milliards de dollars, soit 6,5% des exportations mondiales de biens et services (contre 5% en 1980) et 34% des exportations des seuls services. Si l'on y ajoute les recettes provenant des voyages internationaux, l'ensemble représente alors 41% des exportations mondiales de biens et de services et 41% des exportations de services (respectivement 7,3% et 36,2% pour les pays industrialisés, 10,1% et 65,7% pour les PVD). Les dépenses internationales de tourisme et de transport des personnes (555 milliards de dollars en 1999) constituent ainsi le premier poste d'exportations mondiales devant l'automobile (550 milliards), la chimie (530 milliards), les produits alimentaires (435 milliards) et les combustibles (400 milliards). De plus, l'OMT (2003) estime que pour 38 % des pays, le tourisme est la première source de devises et que dans 83% des pays il figure parmi les 5 premières catégories d'exportations. Enfin selon la même organisation, le tourisme générerait entre 3 et 5% du PIB mondial et contribuerait directement à l'emploi de quelques 200 millions de personnes de par le monde.

Jusqu'en 1987, la progression des dépenses touristiques internationales a toujours été plus rapide que la croissance du PIB mondial et que les échanges internationaux. Depuis, la croissance est sensiblement identique à celle du commerce mondial mais légèrement plus faible que celle des services.



L'évolution du Tourisme mondial à l'horizon 2020

Selon l'OMT (Organisation Mondiale du Tourisme), le tourisme devrait même devenir à l'horizon de 2005 la première activité économique à l'échelle du monde, dépassant le commerce des produits énergétiques et des biens manufacturés. Pour les pays anciennement industrialisés, nouvellement industrialisés où envoie de développement, le tourisme représente une source considérable de revenus, en termes de rentrées de devises étrangères.

C- TOURISME MEDITERRANEENS :

B-1-Introduction :

Le bassin du méditerranéen est une des plus importantes macro-aires touristique au monde, Environ un quart ($\frac{1}{4}$) de tout le tourisme mondial se concentre dans l'aire du méditerranéen.

Le tourisme balnéaire est rentré ensuite généralement dans une phase de maturité, Le demande n'est plus caractérisée exclusivement par le binôme soleil-mer, on assiste donc à une redistributions des destinations et à une profonde modifications des motivations et des comportements des touristes, ils assument un poids toujours plus considérable le possibilité de découvrir le tissu culturel, le patrimoines historique, artistique et monumental, les traditions, les produits typiques gastronomiques, les saveurs locales, les événements, cet ensemble, cette pluralité d'options déterminent la succès d'une destination touristique.

B-2-Une brève historique :

- Les années 60 :
- Presque exclusivement Rive Nord.
- Relation commerciale normale.



➤ Les années 70 :

- 37% des arrivées de touristes internationaux mondiaux.
- Rive Nord (plus évoluée) opposée à Rive Sud, mais destinations uniques.
- Il n'existe pas l'idée de méditerranéenne sur le plan politique.
- Les accords bilatéraux continuent (Accords de collaboration Technico-financière.)

➤ Les années 80 :

- L'optique européenne privant aux destinations uniques.
- Rédaction du plan Bleu pour la défense ambiante du méditerranée.

➤ Les années 90 :

- 34% des arrivées de touristes internationaux mondiaux.
- Redécouverte des politiques méditerranéen.
- Instrument de la Partner hip.

MEDA et instruments reproductibles avec peu d'effets (plus sur papier qu'en substance).

- L'opposition entre pays du centre européen et méditerranéens.

Percevoir que l'aire méditerranéenne non seulement comme destination (incoming) mais aussi comme origine (outgoing).

- Le rôle de comité des régions (1994).

➤ Les années 2000 :

- 27% des arrivées de touristes internationaux et mondiaux (2000).
- Espagne, France et Italie recueillent environ le 75% du tourisme international et méditerranéen.
- Turquie, Tunisie et Egypte 36% du tourisme international de la Rive sud, 70% avec le Maroc.



TYPOLOGIE DU TOURISME MEDITERRANEEN :



LEGENDE :

- | | |
|--|--|
|  Tourisme d'Elite |  Capitales |
|  Tourisme de Masse |  Centres Balnéaires
Marins et sur les lacs |
|  Tourisme Social |  Z.E.T. |

➤ Tourisme D'élite :

C'est le touriste qui fréquente localisées renommées, luxueuses utilisant résidences et moyens privés.

➤ Tourisme de Masse :

Il s'agit d'une typologie plus considérable et pour le nombre de personnes qu'elle implique, pour les activités économiques qu'elle détermine et pour les conséquences ambiantes qu'elle provoque.

➤ Tourisme Social :

Comprend les activités touristiques à bas prix, il s'agit en général de voyages « tout compris » qui utilisent structures réceptives, économiques et services de transport en autocar.

B-4-Le flux touristiques dans les régions méditerranéens :

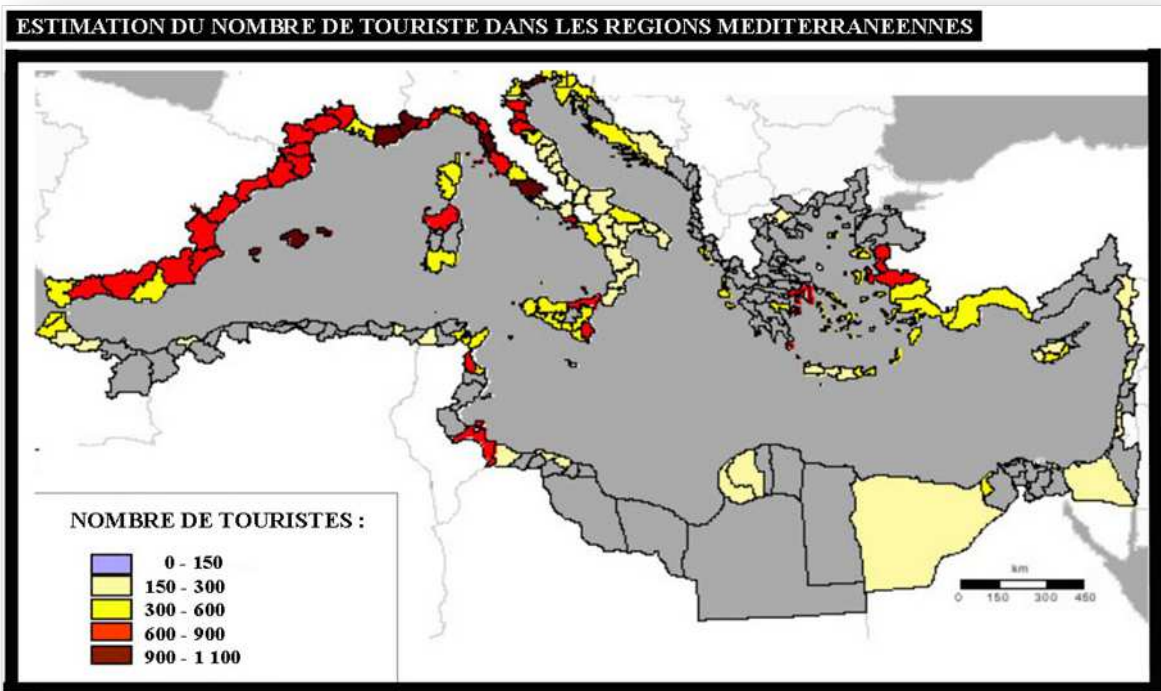
Localisation importante des touristes aussi bien dans le méditerranéen Nord que dans le Sud, et va loin la priorité de certaines localités par rapport à des potentialités.

D'après la comparaison des 02 cartes suivantes, on voit que le flux touristique se concentre là où est plus importante la densité de la population, cela fait émerger 02 observations :

- L'offre touristique se lie à la disponibilité des services et infrastructures déjà existants.



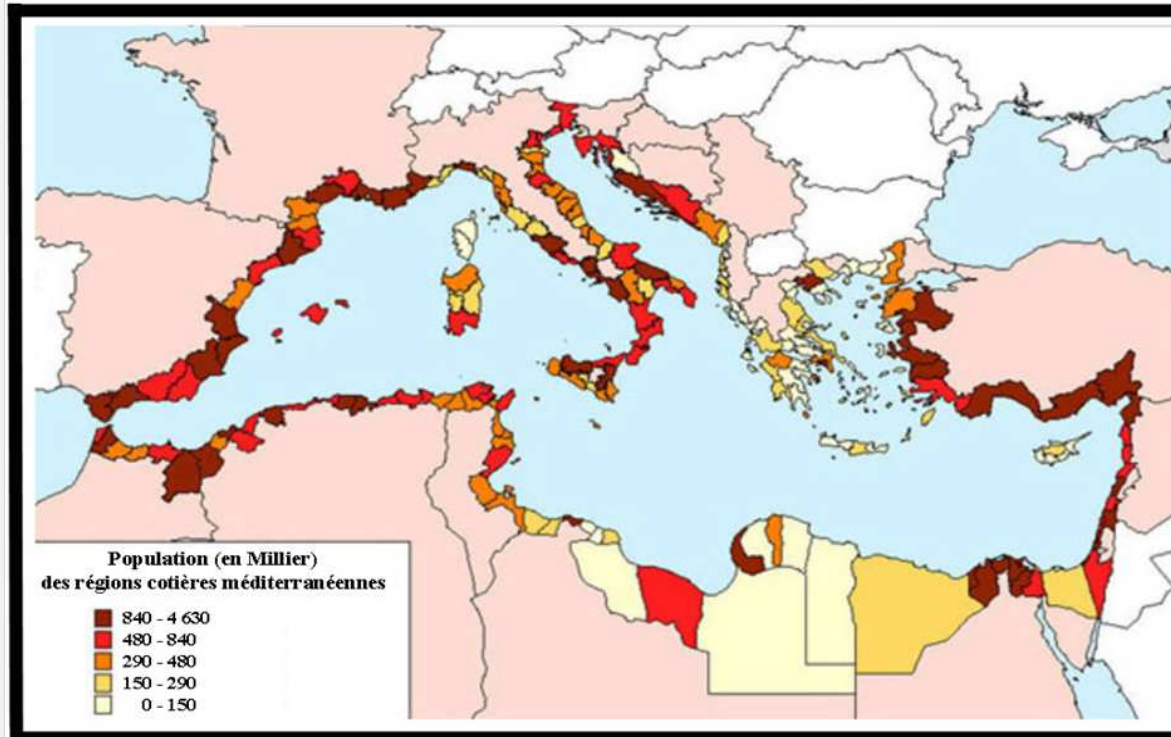
- Beaucoup d'importances est donnée par les déplacements internes et non seulement par ceux intercontinentaux.



Le tourisme de la Rive Sud du méditerranéen :



DENSITES DE POPULATION DES REGIONS COTIERS MEDITERRANEENES



D'après les données de l'O.M.T (Organisation Mondiale du Tourisme), tous les pays de la Rive Sud indiquent une incidence du tourisme interne des résidents relativement réduite parce que caractérisée d'une forte incidence du tourisme commercial et d'affaire.

Et selon les dernières données définitives disponible (2000), le pays leader de la Rive Sud est notamment le Turquie avec 18 millions d'arrivées et desquelles environ le 55% sont étrangers, l'Egypte avec 9,2% millions d'arrivées desquelles le 50% imputable aux étrangers.

La prédominance d'un tourisme des résidents, de genre commercial détermine une permanence moyenne réduite aussi comme le Maroc les arrivées sont 6,7 millions, desquels le 57% sont clients étrangers, et pour la Tunisie, au total les arrivées sont 11,7 millions, desquelles le 59% clients étrangères ; les données relatives à l'Algérie ne sont pas considérable par rapport aux circuits des tour-opérateurs du méditerranéen, le tourisme algérienne se base en prévalence sur les voyages dans le désert (interne au pays).

➤ Les politiques des pays de la Rive Sud vers un tourisme vacancier :

Pays	Politiques
Tunisie	Politiques des places lits exogènes avec tourisme international (facilites inverseurs), projet de valorisation archéologique interne.
Egypte	Politiques de circuit de masse concentre sur le Nil et localité ce la mer rouge.
Maroc	Politique mixte : places lits intégrée (côte) et circuit cultural (interne et désert).



Turquie	Politiques des places lits intégrée et concentrée sur la côte ouest et sud.
Libye	Nouvelle ouverture au tourisme archéologique.
Algérie	Nouvelle ouverture au tourisme du désert existant.

D- TOURISME EN ALGERIE :

d-1-Introduction :

L'Algérie possède de très grandes ressources touristiques dont la grande partie est inexploitable, c'est un pays de contrastes, situé au nord de l'Afrique s'étend sur une superficie de 2.381.741²m En effet le nord Algérien s'ouvre sur le bassin méditerranéen, sur une longueur de 1200km de côte, le climat méditerranéen extrêmement favorable permet de voyager en toute saison, soit au bord de la mer, soit à la montagne L'ensemble des régions touristiques dispose de 180 zones d'expansion touristique :

- 146 ZET implantées sur le littoral, dont 16 à la Wilaya de Mostaganem
- 13 ZET localisées dans les wilayas intérieures.
- 22 ZET situées au niveau de la wilaya du sud.

Ainsi que 202 sources thermales qui ont été recensées par leurs caractères physico-chimiques :

- 136 sources thermo minérales d'importance locale
- Sources thermo minérales d'importance régionale
- Sources thermo minérales d'importance nationale

Les ZET :

Wilaya	Nombre de ZET	Wilaya	Nombre de ZET
Adrar	05	Mostaganem	16
Bejaia	11	Ouargla	06
Biskra	01	M'silla	03
Bechar	02	Oran	08
Tamanrasset	02	El-Bayed	01
Djelfa	02	Ilizi	01
Chelef	10	El-Oued	01
Tlemcen	08	Naama	03
Tizi-Ouzou	08	Boumèrdes	14
Saida	09	El-Taraf	05
Jijel	19	Ghardaïa	02
Annaba	04	Tipaza	24
Skikda	09	Ain Témouchent	06

d-2-Aperçu historique :

L'Algérie a connu quatre (04) étapes différentes, chacun d'elle a laissé des vestiges pouvant sur les activités de détente de chaque époque :

➤ L'époque Romaine Byzantine :

- ❖ Les romains construisaient les thermes dans chaque ville établissements ou l'art n'était pas négligé.
- ❖ À l'arrives des Byzantine, ces bijoux de l'architecture furent abondants
- ❖ et tombèrent entre les mains des scandales, peu soucieux du confort.



- **L'époque arabo-Turque :**
 - ❖ Les Turques s'installèrent au bord de la mer et créèrent une civilisation essentiellement orientée vers celle-ci, d'autre part ils instaurèrent les loisirs bains publics et construisirent les «Hammams».
- **L'époque française :**
 - ❖ Les français édifièrent des hôtels dans les grandes villes, surtout en bordure de mer et principalement destinés pour les européens, et ils instaurèrent les stations thermales.
 - ❖ Les richesses touristiques de l'Algérie ont été découvertes assez tôt, bien avant la 1^{ème} guerre mondiale, un flux des touristes important a été enregistré et a suscité, chez le colonisateur, l'idée de mettre en place des infrastructures répond au goût de cette clientèle.
 - ❖ Les capacités touristiques héritées à l'indépendance (1962) étaient évaluées à 5922 lits répartis, par type de tourisme comme suit (tableau) :
- **Après 1962 :**
 - ❖ Pendant la période 1962-1966, les préoccupations en matière de développement touristique étaient axées sur la préservation de ce patrimoine et la collecte d'informations relatives aux différentes zones d'expansion touristique, et aussi la création de l'office national Algérien de tourisme «O.N.A.T».
 - ❖ En effet, l'année 1966 représente une date historique dans le phénomène touristique en Algérie, car il y a l'adaptation d'une politique nouvelle en terme de tourisme, politique dictée par la chante nationale.

Tourisme	Urbain	Saharien	Balnéaire	Climatique	Totale
Nombre de lits	2377	487	2969	090	5922

d-3- Les politiques de développement du tourisme :

- **La première politique (1962-1979) :** La définition des bases des activités touristique dans une perspective de long terme, fixant les objectifs :
 - L'apport de devise.
 - L'intégration de l'Algérie à la marche internationale de tourisme.
 - La création d'emplois
 - La mise en place d'un système de formation hôtelier.

Cette politique s'est traduite par l'adoption d'une stratégie privilégiant la construction d'unités de type, complexe touristique balnéaire et d'hôtels sahariens destinés à une clientèle étrangère ayant un pouvoir d'achat très élevé.

A partir de 1966 un certain nombre d'études ont été entreprises afin de situer les parties du territoire national réunissant les conditions susceptibles de permettre leur aménagement immédiat ou futur, compte tenu de la nature des sites et des possibilités d'investissements.

Une première approche dégagait les perspectives du programme 1967-1973, et concluait à la réalisation de 26.500 lits, à la fin de 1973 les capacités d'accueil réalisées totalisaient 9.220 lits.

Une deuxième approche devait permettre, à l'issue de deuxième plan quadriennal 1974-1977 de développer une capacité d'accueil globale de 50.000 lits.



A la fin de **1977**, ces structures totalisaient **17.550** lits correspondant à un volume d'investissement de **1.479.260.000** DA en concours temporaire et **415.500.000** DA en crédits d'infrastructure.

En **1978** les capacités d'accueil réalisées étaient de **9.756** lits.

En **1979**, elles se répartissaient comme suit :

- Tourisme balnéaire..... **9853** lits.
- Tourisme thermal **2250** lits.
- Tourisme saharien **2102** lits.
- Hôtellerie urbaine **2910** lits.
- Tourisme climatique **638** lits.

Cette stratégie, n'a malheureusement pas permis d'aboutir aux résultats escomptés en raison du coût de réalisation élevé d'infrastructures touristiques et des surcoût consécutifs à des délais d'études et de réalisation prolongés qu'ont conduit à des prix de commercialisation inaccessibles par l'écrasante majorité des nationaux.

➤ La deuxième politique 1980 :

Des nouvelles données socio-économiques ont été à l'origine de la formation de la politique touristique de Mai **1980**, qui a arrêté une nouvelle stratégie en matière de développement touristique, à la lumière des orientations de la charte nationale en la matière.

Les structures concernées, avait été chargées en **1983**, d'appliquer un programme à moyen terme dont le but est :

- L'amélioration de la gestion du patrimoine.
- L'amélioration du niveau de formation.
- Imposer nouvelle dynamique à la politique commerciale.

➤ A partir de 1990 :

Une décision a été prise pour encourager les investissements des opérateurs publics et privés, et la création de sociétés mixtes et des contacts d'aménagement avec ces opérateurs.

La procédure à la conception et à la mise en œuvre de la promotion touristique en vue de la création d'une véritable image de l'Algérie touristique.

L'amélioration et développement des politiques à l'échelle nationale et internationale.

L'organisation de campagne multimédia sur des thèmes spécifiques des produits, des événements et manifestations majeures.

➤ A partir de 1997 :

Des nouveaux objectifs en matière de développement touristique ont été définis et consiste à avoir des stratégies à court et moyen terme.

➤ Court terme :

Améliorer et développer les relations avec les principaux acteurs du tourisme et assurer la collaboration de partenaires tant en Algérie qu'à l'étranger.

➤ Moyen terme :

Cibler des paysages précis, donner à la promotion touristique un caractère régional plus que national ; et entre les années **1997** et **2002**, le gouvernement prévoit la promotion du « sud international ».

d-4- Esquisse d'un système touristique en Algérie :

Pour amorcer les processus de croissance du tourisme sur la côte algérienne est sûrement préférablement stratégiques, qui encadre les déplacements les flux touristiques existants, peut assurer ainsi une présence initiale expérimentale ou préparatoire respectivement à un programme de croissance à long terme.

Pour réaliser un tel programme, il résulte une importance d'analyser le système touristique côte- sud du méditerranéen.



DEFINITION DES CONCEPTS LIES AU THEME :

1-DEFINITION DU DEVELOPPEMENT DURABLE :

1.1-COMMENT EST NEE LA NOTION DU DEVELOPPEMENT DURABLE ?

En 1971, face à la surexploitation des ressources naturelles liées à la croissance économique et démographique, le développement économique est alors présenté comme incompatible avec la protection de la planète à long terme.

Ce sont les questions environnementales (épuisement des matières premières, changement climatique, perte de la biodiversité, etc...) qui ont conduit, dans les années 1980, à l'émergence de la notion de « développement durable » l'idée est – de lier fortement le développement économique avec le maintien des équilibres écologiques, de façon à éviter les dégradations irréversibles pour les générations à venir et l'épuisement des ressources naturelles non renouvelables.

C'est lors du premier Sommet de la Terre, conférence des nations unies qui s'est tenue à Rio de Janeiro en 1992, que les préoccupations de développement durable ont reçu une première concrétisation : affirmation des principes de précaution, de pollueur-payeur, de responsabilité internationale, adoption de la convention-cadre sur les changements climatiques, qui ouvre la voie au Protocole de Kyoto en 1997, et de la convention sur la diversité biologique, adoption de l'Agenda 21.

Un nouvel élan est donné en France dans les années 2000 après le Sommet de Johannesburg. Il débouche notamment sur l'adoption d'une Charte de l'environnement, adossée à la Constitution en 2005.

Un « Grenelle de l'Environnement », lancé à l'initiative du Président à l'été 2007, a réuni des représentants de l'Etat et de la société civile. Cette démarche de consultation, conçue comme « un point de départ à la mobilisation de la société française pour inscrire son développement dans une perspective durable », a permis de dégager un plan d'action.

1.2-LES TROIS PILIERS DU DEVELOPPEMENT DURABLE :



2-QU'EST-CE QUE LA HQE ?

La Haute Qualité Environnementale est une démarche qui vise à limiter à court et à long terme les impacts environnementaux d'une opération de construction ou de réhabilitation, tout en assurant aux occupants des conditions de vie saine et confortable. Les maitres d'ouvrage disposent d'un meilleur contrôle de l'acte de bâtir en structurant leurs objectifs autour de 14 cibles.

La démarche est structurée autour de 14 Cibles regroupées en 4 Familles en 2 Domaines :

3- L'ARCHITECTURE DURABLE :

L'architecture durable ou l'architecture écologique, c'est une architecture dont les trois notions fondamentales écologie, économie, société doivent y trouver un équilibre.

Est un mode de conception et de réalisation ayant pour but de concevoir une architecture respectueuse de l'environnement et de l'écologie tout en apportant le confort à l'homme et l'économie des énergies.

Il faut construire des bâtiments qui servent les gens qui y travaillent et y habitent, qui servent l'environnement et la société en les perturbant le moins possible.

L'application des principes du DD : on va de l'architecture objet vers l'architecture de relation.







Situation géographique de la wilaya de Mostaganem :

La wilaya de Mostaganem est située dans la partie Ouest de l'Algérie. Elle est délimitée à l'Est par la wilaya de Chleff, au Sud-est la wilaya de Relizane, à l'Ouest la wilaya d'Oran et au Sud-ouest la wilaya de Mascara.

La wilaya de Mostaganem s'étend sur une surface de 2.269 km² et est composée de dix (10) Daïras et de trente-deux (32) communes.

Mostaganem est une ville côtière à vocation agricole, possédant un rivage de 120 km ou plusieurs vastes plages sauvages féeriques sont incrustées en alternance avec des falaises rocheuses tels que : Cap IVI, Abdelmalek ben ramdan, Hadjadj, Petit port, Ain Brahim, Kharrouba, Chleff-plage...

- La wilaya de Mostaganem se caractérise par un fort potentiel touristique représenté par :
 - Des plages non polluées.
 - Des golfs, criques, sources, thermales.
 - Des vestiges historiques.
 - Le caractère folklorique de la région tels que : les fêtes et les danses populaires algériennes.

Situation des ZET dans la wilaya de Mostaganem :

Le classement a été réalisé sur la base de données suivante :

Après la mise au point d'un classement des ZET, 16 de cas derniers ont été proposés, six parmi elles ont été désignées en tant que prioritaire dont la ZET CAP IVI a été évalué comme première de ce classement

n°	ZET	SUPERFICIE TOTAL	SPERFICIE CONSTRUCTIBLE en ha	NOMBRE DE LITS
----	-----	---------------------	-------------------------------------	-------------------



		en ha		
1	EL MACTA	75,50	12,50	400
2	STIDIA	48,00	5,00	250
3	OUREAH-SABLETTES	240,00	42,40	6300
4	KHAROUBA	41,30	10,00	100
5	O/CHLEF1	350,00	83,30	3750-6250
	O/CHLEF2	175,00	41,70	
6	CAP IVI	166,88	102,00	2500
7	A-RAMDANE	182,00	77,30	/
8	HADJADJ	450,00	159,30	4000
9	KAHF LASFAR	579,00	500,00	5000
10	PETIT PORT	327,00	60,00	400
11	AIN BRAHIM	325,00	290,00	4380
12	SIDI AEK	300,00	80,00	4000
13	BAHARA	360,00	96,00	4800
14	ZERRIFA	220,00	50,00	1000
15	KADDOUS	68,00	18,00	9000
16	Sokhra	101,00	/	/

On a conclu de notre analyse théorique que pour atteindre notre objectif il faudrait choisir l'un de ces ZET et l'aménager, alors on a opté pour la ZET Cap IVI et on va essayer d'intégrer une infrastructure touristique qui servira au développement de la ville et rendre à Mostaganem son nom propre de ville touristique.

Présentation du site :

Le site se présente en bande linéaire orientée d'est en ouest, constituant la zone d'étude, sa particularité réside dans sa virginité de toute intervention agressive, en remarque juste quelques baraques d'un aspect timide qui forme une silhouette fluide dans le paysage, le site s'étale sur une surface de 166,80 ha.

➤ Situation :

- Son éloignement des nuisances de la ville, un lieu d'évasion et de repos par excellence.
- Sa situation entre la plage Chaibia1 et Ouillisse (Banabdlmalek Ramdane) une zone vouée à un dynamisme touristique important pour la bande littoral de Mostaganem.
- Sa situation à 140km de l'aéroport international d'Oran.

➤ Les ressources naturelles :

- Le climat méditerranéen qui permet un tourisme tout au long de l'année.
- La disponibilité spatiale, d'une surface de 166,88 ha.
- La nature du relief a permis d'avoir diverses vues panoramiques sur la mer.
- La majeure partie du site est couverte de forêts préservés, d'où l'absence de pollution.
- Cap IVI possède des ressources naturelles des falaises rocheuses et par des forêts du littorales, des plans d'eau...



➤ **La Mémoire Spirituelle du Lieu :**

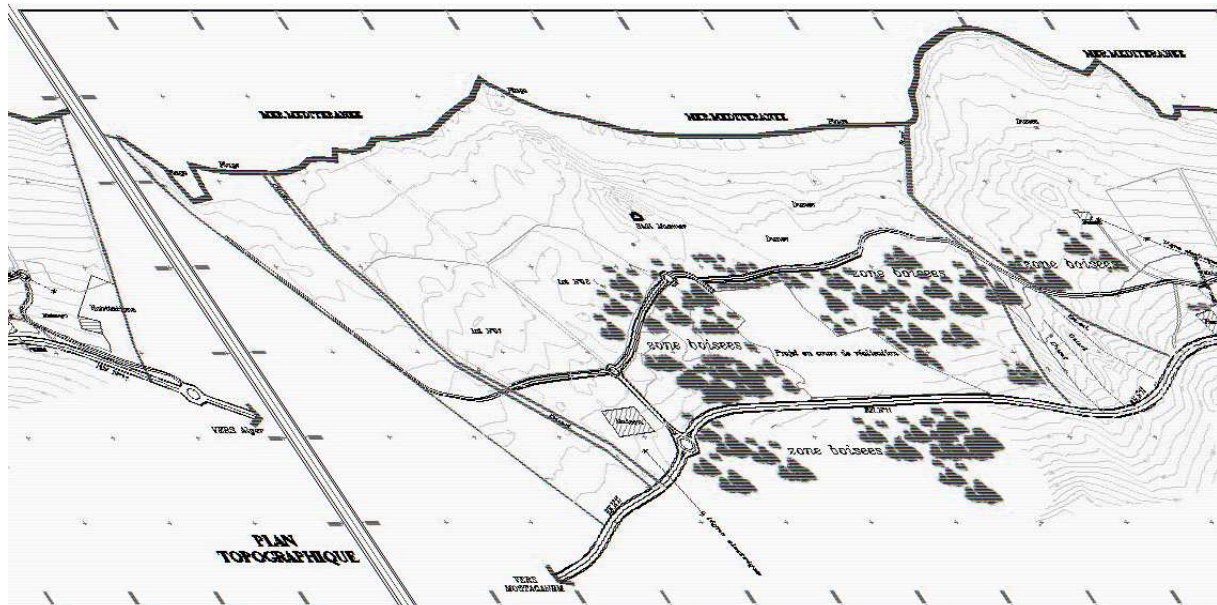
Jouissant d'un lieu de culte nommé « Sidi Maamar » et de l'histoire du Phare Cap IVI, témoignage de l'empreinte des autochtones de la région, preuve de richesse historique, ce lieu recèle les croyances et les traditions de la région.

➤ **Le climat :**

Le climat dans la wilaya de Mostaganem est similaire au climat du Sud de la Mer Méditerranée ou la moyenne de la température annuelle est autour de 18 degrés Celsius. La température peut atteindre les -6 degrés Celsius en hiver et 40 °C en été.

Contraintes et servitudes :

L'élément dominant dans le site c'est le ravin qui divise la zone en deux parties Est et Ouest. Le site est en lui-même délimité en ses extrémités par deux Talwegs l'un au niveau l'Est et l'autre à l'Ouest.





- **Situation géographique de la ZET CAP IVI :**

CAP IVI se situe dans la commune de Ben Abdelmalek Ramdane daïra de Sidi Lakhdar à 25km du chef lieux de la wilaya de Mostaganem et à 140km de l'aéroport international de la wilaya d'Oran.

- **Limites de la ZET :**

Au Nord : La mer méditerranée

Au Sud : La route nationale N° 11 reliant

Alger et Oran

A l'est : Un talweg

A l'Ouest : Un talweg

- **Historique du Site :**

- **Descriptif de SIDI MAAMAR :**

- **Descriptif du Phare CAP IVI :**

Construit en 1878, il occupe un site historique d'où les premiers habitants de la région pouvaient contrôler tout mouvement de navires. Selon certaines versions, elle aurait abrité l'unique port fluvial d'Algérie.

Des deux du phare, des sites archéologiques d'une grande richesse, mais qui n'ont pas encore livré tous leurs secrets, sont répertoriés. Celui de Chaibia, en contrebas du phare, est sans doute le plus prometteur, car la profondeur des eaux et les ruines qui affleurent sur la plage laissent supposer l'existence d'un véritable comptoir phénicien. Car ce phare a cette double vocation de servir à la fois la navigation aérienne et maritime.

Caractéristiques :

La hauteur de la tour : 18 mètres.

L'altitude : 118 mètres.

Caractéristiques : 01 flashe blanc toutes les 5 secondes, visibles 22 milles.

1mille = 1852 mètres

Description de la tour : tour octogonale sur une maison. Tout le bâtiment est peint en beige.

Opérabilité : ce phare est opérationnel.

Utilisation actuelle : ce phare est utilisé pour la navigation des bureaux accostant au port de Mostaganem.

Année d'édification : 1870

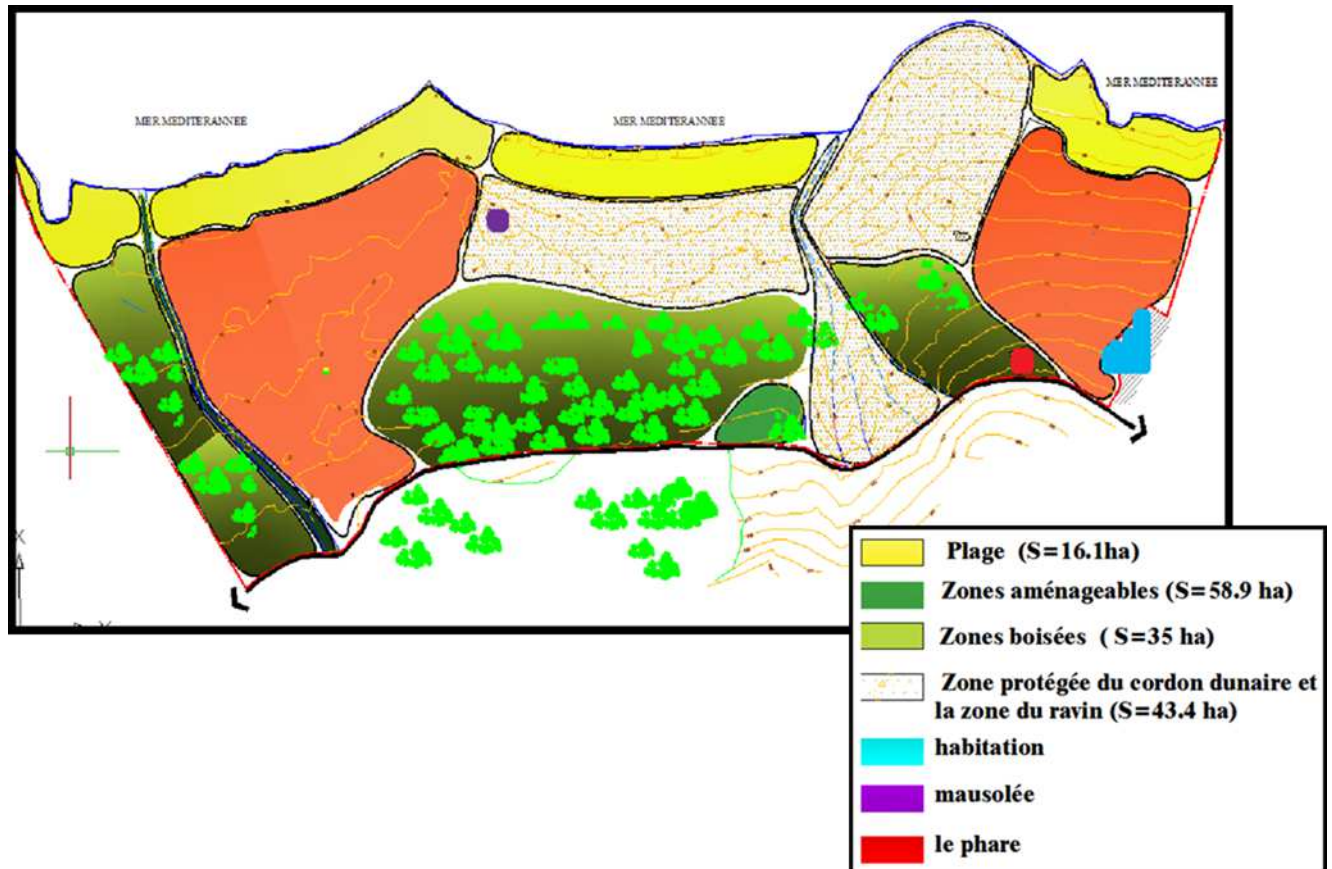
Organisme gestionnaire : O.N.S.M Office National des Signalisations Maritimes.



- **Délimitation de la zone constructible :**

Cap IVI est divisé en deux parties :

- Partie constructible qui est entre RN11 et les dunes.
- Partie non constructible qui représente les dunes et la zone boisée.



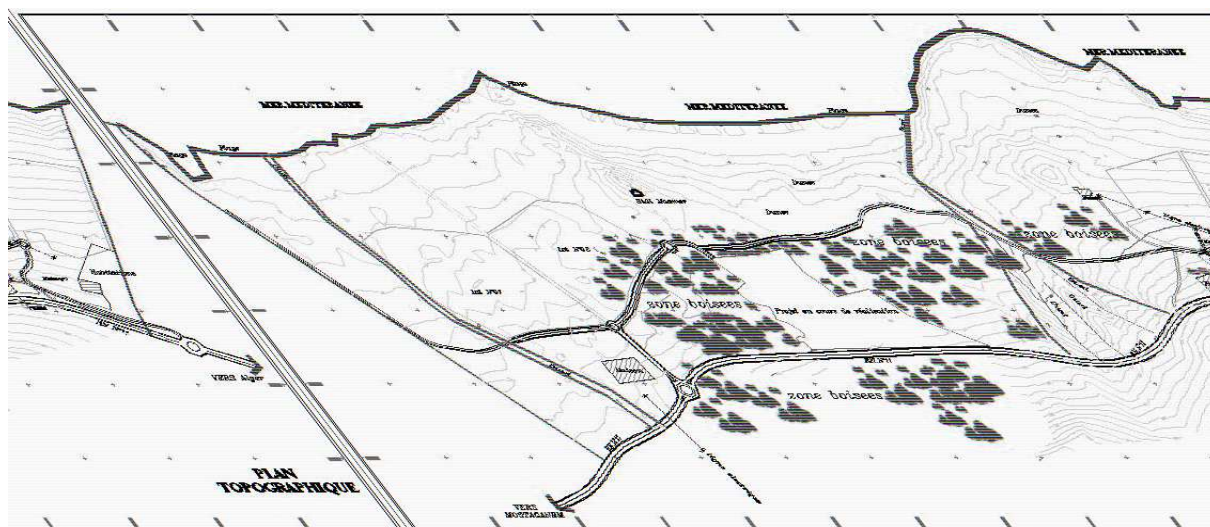
- **Délimitation de la zone d'intervention :**

Notre zone d'intervention sera la zone qui est délimiter par :

- 1- La mer méditerranée.
- 2- Oueds des 2 cotés.



3- La route nationale N°11.



Tout cela pour les impératifs suivant :

- Immensité de la ZET (166,88)
- Particularité de chaque zone.
- Intérêt pédagogique (limite dans le temps).

- **Accessibilité :**

Comme le terrain est limité au Sud par la route national N°11, il est accessible depuis cette dernière. Ce qui facilite son entrée soit piétonnier ou mécanique.

- **Morphologie du terrain :**

- **Relief du terrain (Morphologie) :**



Le levé topographique et la coupe montrent que :

- ❖ La route nationale N°11 se trouve élevée de 50m par rapport au terrain
- Au nord il y a formation dunaire de faible amplitude et aménageable dont le sable est fin, d'une couleur claire.
- ❖ Le terrain est doté d'une superficie de 93ha, surfaces inclinées du sud vers le nord, avec une pente moyenne de 10% et il a une forme irrégulière.
 - ❖ La division de la coté en trois plages.
 - ❖ La diversité des zones (forêt, dune, plage, petite colline...)
 - ❖ Cette zone est divisé en deux entités est :
 - En amont : un espace évasé avec des berges douces.
 - En aval : son aspect rétrécit puis il disparaît sous le cordon dunaire.
 - Il existe aussi à CAP IVI des endroits rocheux qui ne présentent aucun danger pour la baignade et le nautisme.

➤ Contraintes et servitudes :

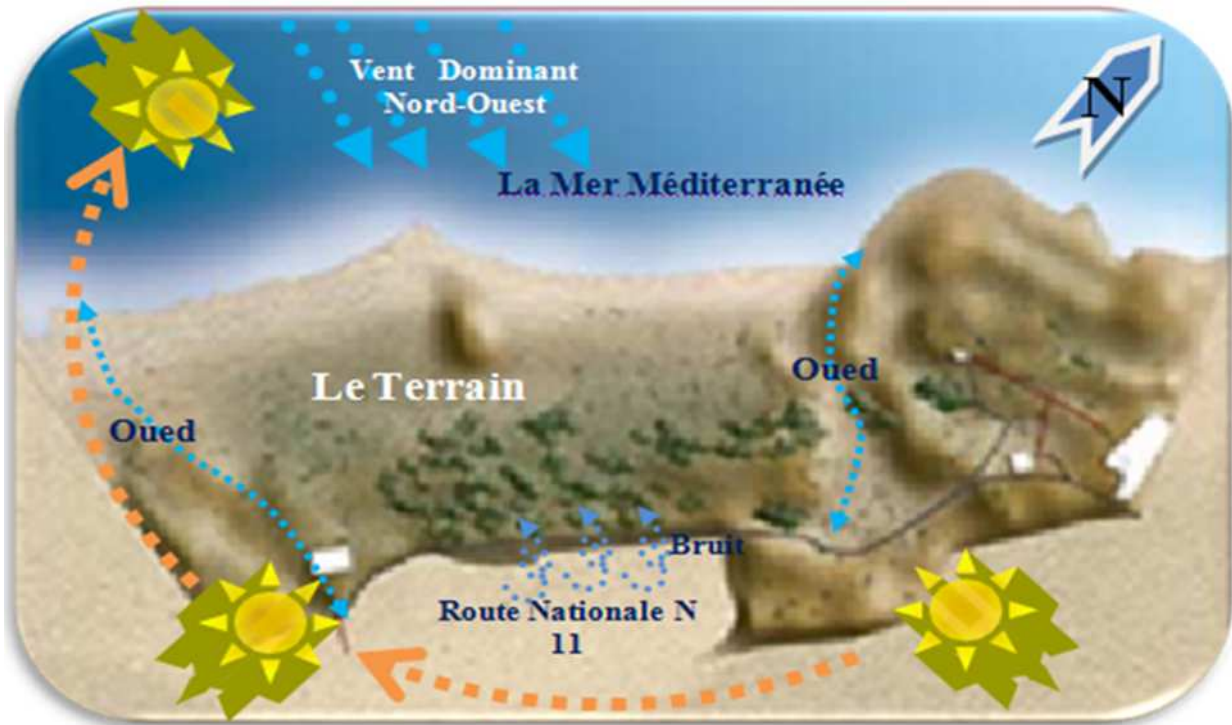
L'élément dominant dans le site est bien le ravin qui divise la zone d'étude en deux parties Est et Ouest.



Concernant la Faune et la Flore, l'étude de la zone est caractérisée par l'existence de forêts de pins qui sont pour la plus part en mauvaises conditions à cause du manque de pratique de gestion des forêts. Les mammifères et les oiseaux référencés dans les zones protégées de Cap IVI sont les lapins sauvages, et d'importantes espèces d'oiseaux. Bien que les espèces répertoriées ne soient pas classées comme rares ou en danger, il y a cependant certains espèces de la faune qui sont considérées comme importantes pour l'équilibre de l'écosystème dans des zones.

➤ Circulation :

➤ Climatologie :



- **Le climat :**

Comme pour le reste du littoral algérien, c'est le climat méditerranéen qui règne dans la région de Mostaganem, caractérisé par des étés chauds et secs et par des hivers tièdes et pluvieux, il est semi-aride.

A l'est de Mostaganem les montagnes se rapprochent de la cote automatiquement le climat est plus frais.

- **Les vents dominants :**

Dans notre zone d'étude les vents dominants viennent du Nord-Ouest surtout en hiver, les arbres inclinés témoignent ça.

- **L'ensoleillement :**

Le terrain est totalement ensoleillé puisqu'il n'existe aucune construction à proximité.

- **L'évaporation :**



Elle est très élevée en saison chaude avec un maximum en juillet-août. Il est à signaler que 60 à 75% de l'évaporation se fait en cette saison

- **Température**

Les températures moyenne mensuelle est de 18,5C la température minimale atteignent 8.8C en janvier et 23.4C au mois de juillet.

- **Précipitation**

Les saisons de précipitation sont caractérisées par de fortes averses très irrégulières et torrentielles.





Analyse des exemples :

1) Les exemples nationaux :

1-Complexe touristique de Zéralda :

Fiche technique:

Situation: Zéralda, Algérie.

Architecte: Pouillon et Gabarit

Date de réalisation: 1970

Superficie: 80 Ha



❖ Aspect Fonctionnel :

A- Situation :

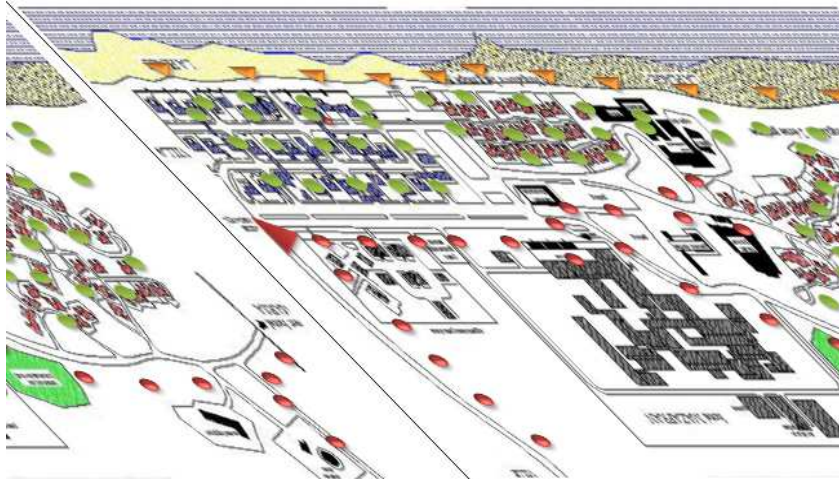




B- Schémas



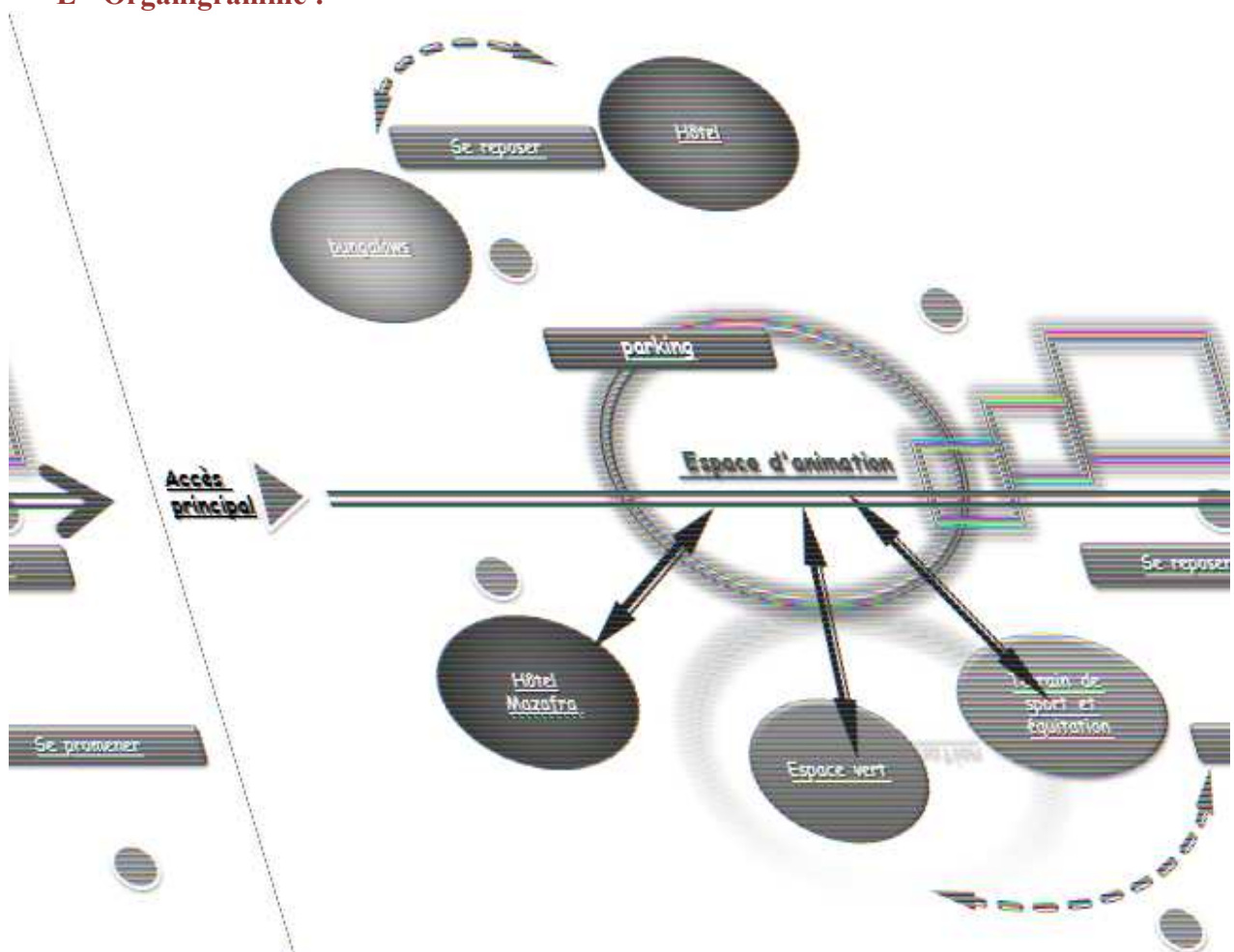
C- Circulation :





D- Programme :

E- Organigramme :



❖ **Aspect Formel :**

A- Volumétrie :



B- Façades :

2- Complexe touristique Sidi Fredj :

Fiche technique :

Fiche technique:

Situation: Staouali willaya de Tipaza, Algérie.

Architecte: Fernand Pouillon et Gabarit.

Date de réalisation: 1969

❖ Aspect Fonctionnel :

A- Situation :

B- Schémas de principe :



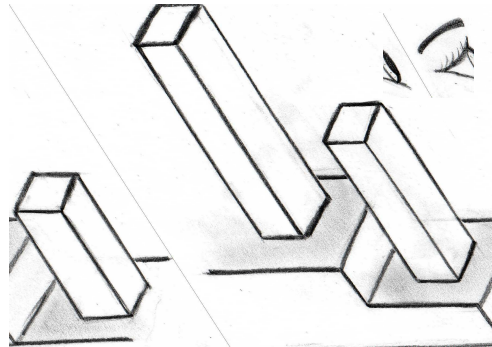
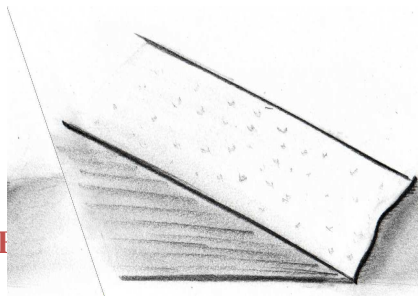
**C- Organisation des espaces:****D- Accessibilité et circulation:****E- Programmation:**

Hébergement	Loisirs	Santé	Marine
Trois Hôtels	<ul style="list-style-type: none">- Restaurants- Théâtre- Commerce- Discothèque	Centre thalassothérapie	Port de plaisance



❖ **Aspect Formel :**

A- Volumétrie:



L'utilisation des arcades



La partie haute caractérisée par des petites ouvertures.



Hôtel El Manar :



Boutiques :



Hôtel El Marsa :



2) Les exemples internationaux :

1/Complexe Touristique de la baie de Gammarth – Tunisie :

Fiche technique:





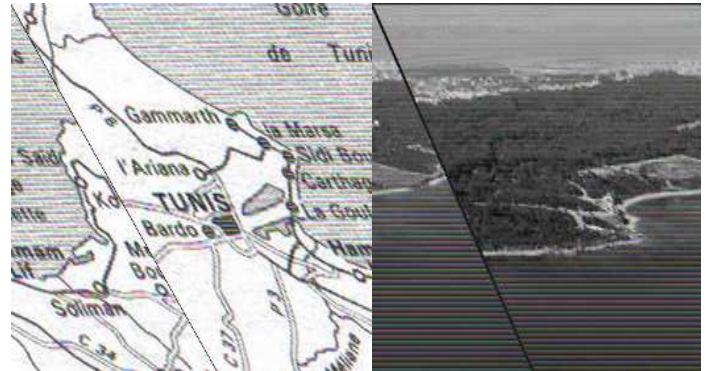
Réalisation: en cours de la réalisation

Superficie: 20 hectares

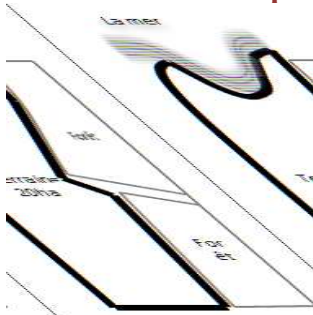
Architecte : Moez Gueddas

❖ **Aspect Fonctionnel :**

A- Situation:



B- Schémas de principes :



C- Organigramme :



D- Circulation :



E- Programme :

❖ **Aspect Formel :**

A- Volumétrie :

B- Façades :

❖ **Autres Aspects :**

A- Architecture :

**B- Autres :****2- CLUB BYSSATIS DE BEKALTA TUNISIE :**

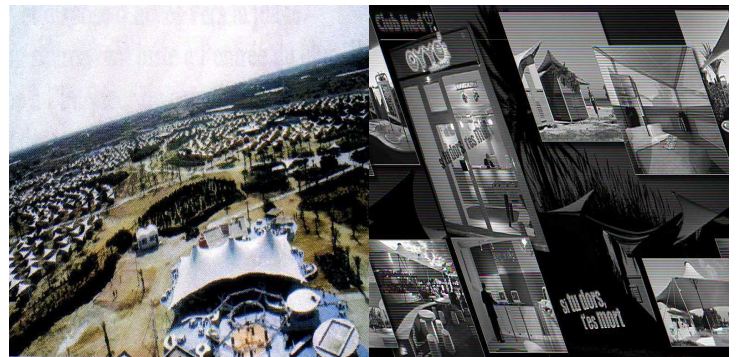
Fiche technique:

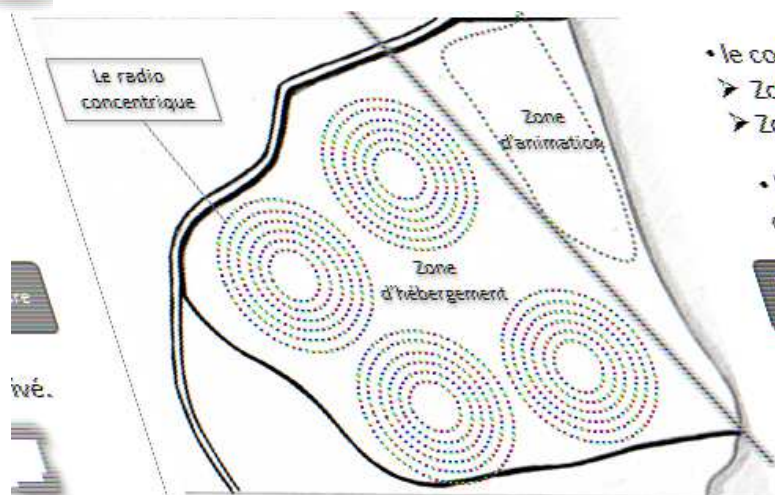
Situation: la cote tunisienne (Bekalta, Tunisie).

Architecte: Ben Mahmoud

Date de réalisation: 2001

Superficie: 13000 m2

**❖ Aspect Fonctionnel :****A- Situation:****B- Schémas de principe :****C- Organisation des espaces :**



• le complexe contient deux zones principales:

- Zone d'animation au bord de la mer
- Zone d'hébergement (les bungalows)

• les bungalows sont organisé en 4 quartiers concentriques et indépendants les uns des autres.



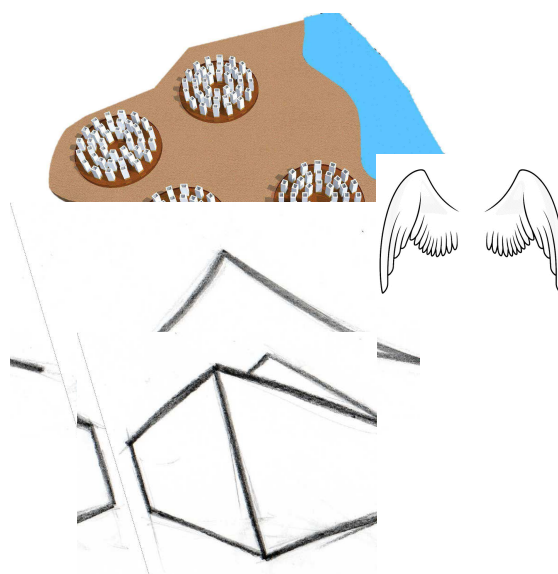
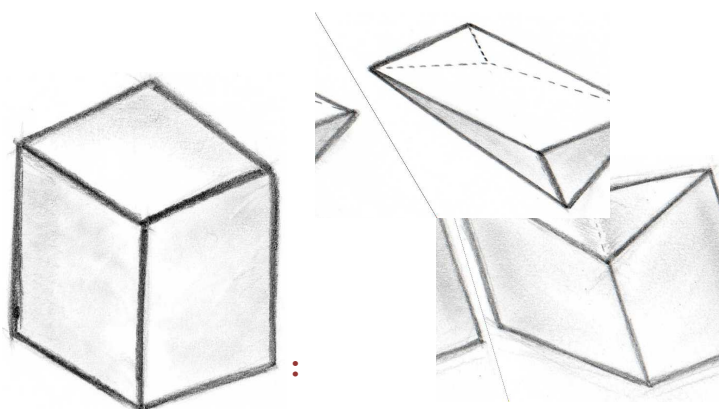
• hiérarchisation de l'espace public à l'espace privé



D- Circulation :



❖ **Aspect Formel :**
A- Volumétrie:





❖ Autres Aspects :

A- **Architecture :**



C- **Le développement durable:**

Synthèse

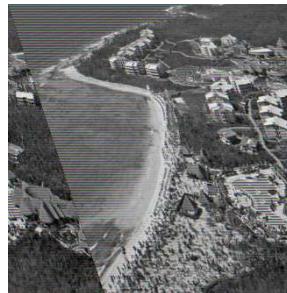
3 /COMPLEXE TOURISTIQUE DE Playa Viva, Mexique

Fiche technique:

Situation: Playa Viva, Mexique.

Architecte: Michel Louis.

Date de réalisation: 2008/2009

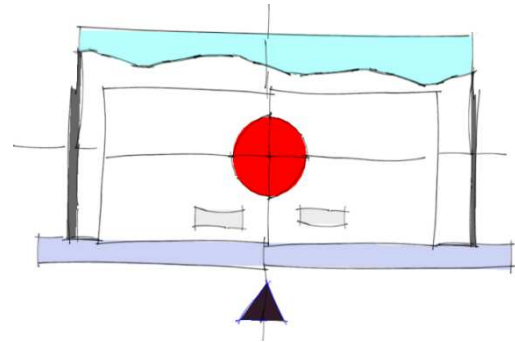
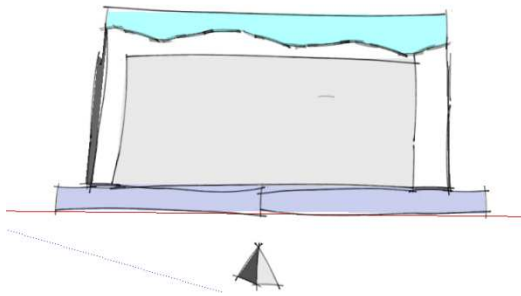


❖ Aspect Fonctionnel :

A- **Situation :**



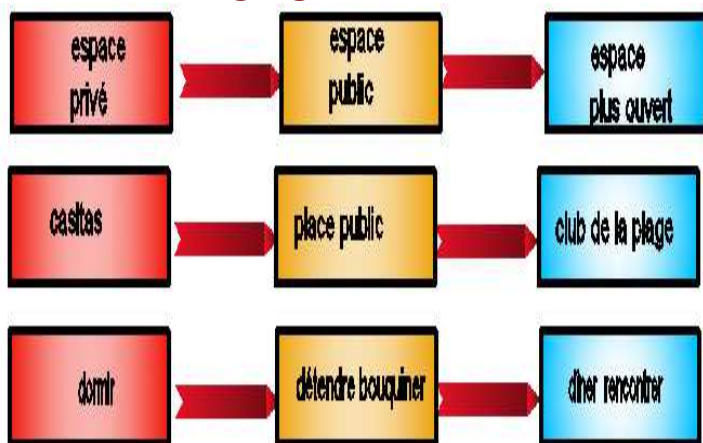
B- Schémas de principe :



C- Circulation :

D- Circulation :

E- Organigramme :





❖ Aspect Formel

A- Volumétrie :

B- Façades :



❖ **Autres Aspects :**

- **Développement durable :**



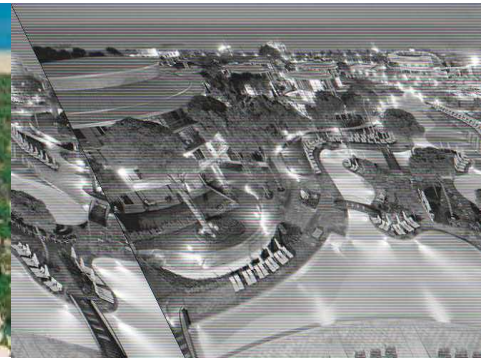
4/ COMPLEXE TOURISTIQUE CALISTA, ANTALYA (TURQUIE)

Fiche technique:

Situation: Antalya, Turquie

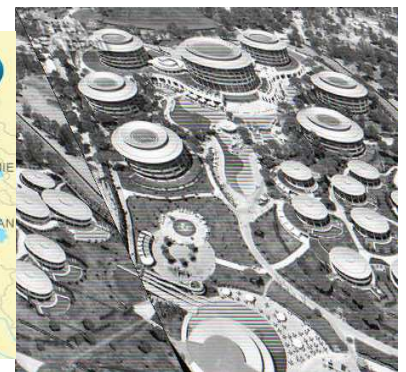
Date de réalisation: 2005 - 2007

Superficie: 76000m²



❖ Aspect Fonctionnel :

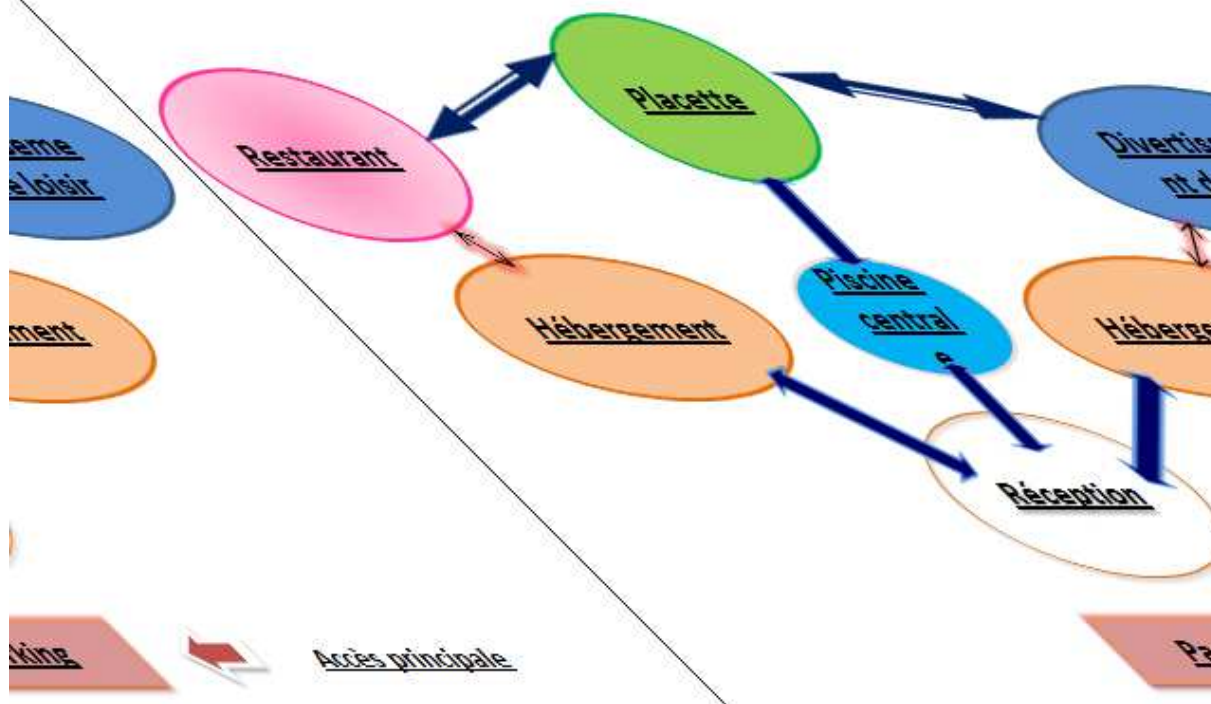
A- **Situation :**



B- **Schémas de principe :**

2
4

C- **Organigramme :**



D- Accessibilité et Circulation :

E- Programme :

❖ Aspect Formel :

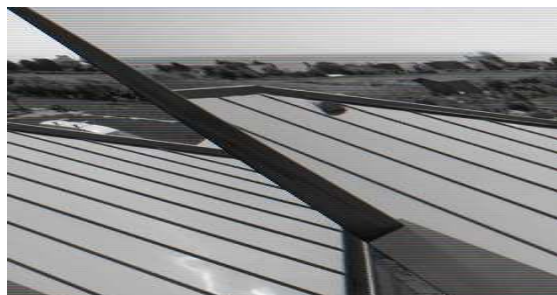
A- Volumétrie :

B- Façade :



❖ **Autres Aspects :**

A- Structure :



B- Autre :

Synthèse





- **Cible 01 : Relation harmonieuse du bâtiment avec son environnement extérieur : (Approche formelle)**

- **Introduction :**

- **Quel est l'impact d'un bâtiment sur la nature ?**

- Un bâtiment vient se substituer à ce qui était autrefois un espace dégagé, lumineux et aéré.
- Supplante les compositions de la nature, bloque la circulation de l'air, intercepte le soleil, entrave le champ visuel.
- Créer des plants formes qui s'intégrant avec la morphologie du site.

- **Les types de démarches pour intervenir dans site naturel ?**

1-pour certains concepteurs l'architecture consiste à agencer des éléments existants afin de révéler la nature d'un lieu.



2-pour d'autres, il s'agit de remplacer un cadre naturel par espace construit, neuf et artificiel, mais en harmonie avec l'environnement.

3-d'autres préfèrent l'enterrement de l'objet architectural à sa dépose en surface (enfouissement), ces derniers perpétuent une longue tradition d'utilisation ou d'agrandissement de l'espace troglodytique (grottes) naturellement constitué.

4-a l'inverse certains créateurs élaborent une architecture contextuelle qui affleure le sol, épouse la topographie du site.

● **Les principes du déploiement de la terre :**

« **Le paysage est un sol qu'il est possible d'insérer, agrandi, extrapoler afin de proposer une frontière à la fois floue et complexe entre l'artificiel et le naturel.** »

Daniel Liebeskind

1- Articulation des espaces : moins rationnelle et plus stimulante (multitude de parcours, différence de niveaux.)

2- Relation de continuité entre la terre et le bâti :

-**la tectonique** : qui fait disparaître la démarcation entre la surface et la structure.

-Relation renforcée par **l'expression formelle** aussi simple que possible.

Selon l'architecte Prédock.

*Dans le même registre l'architecte Argentin Emilio Ambasz cherche à développer cette architecture plus en phase avec les problèmes écologiques et sociaux de cette fin de siècle.

● **Les principes de travail d'Emilio Ambasz :**

- Composer avec les éléments naturels (lignes de forces, contours du terrain, et les couleurs du paysage).
- Traiter le bâtiment comme étant un morceau de la géographie (l'objet architectural s'efface dans le sol, renouvelant typologies troglodytiques).
- Jouer avec la nature pour créer un scénario (promenades architecturales).
- Les arbres, l'eau, la terre sont utilisés en jonction avec les matériaux de construction.



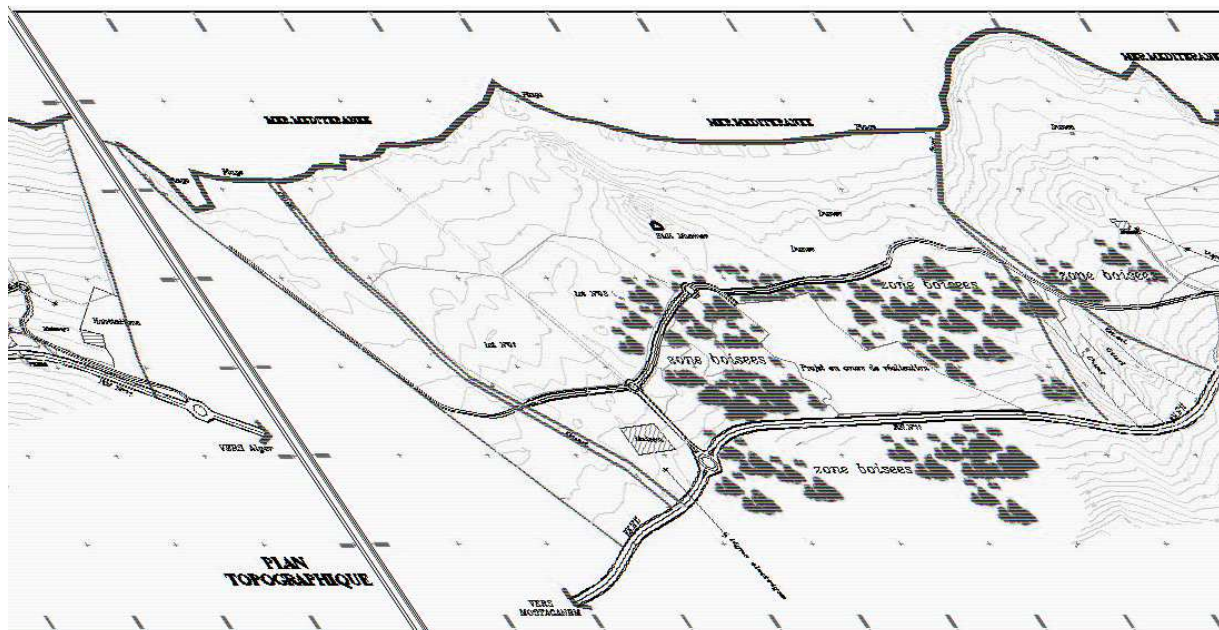
▪ **Rappel :**

Comme on a vue dans l'analyse du site CAP IVI est divisé en deux parties Est et Ouest séparé par le cordon dunaire et la forêt.

- ❖ La partie Est, est caractérisé par sa forte pente de 20%, l'existence du phare et les falaises rocheuses.
- ❖ La partie Ouest, est caractérisée par sa pente de 10 à 15%, la présence du mausolée de SIDI MAAMAR, des dunes de sable et sa plage en sable fin, cette partie elle-même est séparée par un ravin.
- ❖ La différence entre ses deux parties c'est que la partie ouest est plus accessible par la RN11, l'existence d'une immense plage, et du mausolée pour que les touristes étrangers peuvent en profiter de cette culture.

Après avoir établie un plan d'occupation de sol on a choisi la parcelle prise en compte les contraintes et les servitudes du site :

- Au nord : on a créé un recule de 150 m de la mer.
- Au sud : délimité par voie mécanique existant.
- A l'ouest : recule de 15 m par rapport à l'oued.





- **Délimitation de terrain d'intervention :**

- **Programme :**

Dans le processus de programmation on s'est basé sur la réglementation touristique en matière de surface minimum exigés par le cahier des charge de la ZET, et aussi des règles du littoral algérien.

Notre programme s'articule autour de 05 fonctions principales :

- ❖ Administration
- ❖ Centre multifonctionnel
- ❖ Bungalows
- ❖ Parc aquatique
- ❖ Hôtel

- **Programme chiffré :**

- **Fiche technique :**

Equipement	Surface
Administration	
Centre multifonctionnel	
Bungalows	
Parc aquatique	
Hôtel	



➤ **Programme surfacique**

▪ **Administration :**

▪ **Centre multifonctionnel**

▪ **Bungalows**

▪ **Parc aquatique**

Hôtel



- **Affectation des fonctions :**

- **Organigramme**

²Principe d'implantation :

- 1- **Projection a base topologique :**
(A)



(B)



(C)



(D)



- **vCible 02 : Choix intégré des produits, systèmes et procédés de construction**

Acier	béton	bois
<p>-les structures en aciers sont fabriquées à partir de matières premières non renouvelables. Leur fabrication nécessite d'importants besoins énergétiques issus généralement de ressources fossiles telles que le pétrole</p>	<p>- Le béton permet par contre de réduire la charge énergétique lors de sa fabrication, comme il est durable et recyclable (une fois démolit il peut être réutilisé comme gravier pour un autre béton par exemple.) -en plus il dégage moins d'énergie grise</p>	<p>-le bois semble être le matériau le plus favorable quand il s'agit de construction durable sauf que sa source c'est « les forêts » -prix de revient très chère en Algérie.</p>



• **Cible 03 : Chantier à faible nuisances**

Cela consiste à :

- **Prévoir un tri des déchets du chantier** pour faciliter leur recyclage ultérieur par la mise en place d'une **mini déchetterie** de chantier.
 - les déchets seront séparés au moins en quatre catégories :
 - emballages (verre, métaux, bois non traité...)
 - déchets inertes (gravois, céramique, béton propre...)
 - déchets industriels spéciaux (peintures, huiles, silicones, amiante ciment...)
- * le tri final sera réalisé dans un centre de tri spécialisé, les déchets ainsi séparés partiront ensuite vers les filières de recyclage ou de valorisation.
- Pour les **nuisances sonores** le problème ne se pose pas dans notre cas.
- Pour éviter les **pollutions variés** du sol de notre site, des eaux de la nappe phréatique et de l'air, des précautions seront prises en considération :
 - Interdiction de brûler les déchets sur le chantier (même le carton et le bois) ou les enfouir.
 - Utilisation des coffrages sans huiles ou des huiles de décoffrage à base végétale moins nocives pour l'environnement.
 - Utilisation des produits et techniques moins nocives pour l'environnement et la santé des ouvriers tels que les colles à base de résines acryliques en dispersion et sans solvant organique, des peintures à phase aqueuse...
- *zone d'intervention limitée
- *construction à basse hauteur
- *les grands déplacements de terre (déblai-remblai)



• **Cible 04 : Gestion de l'énergie**

-Dans le contexte de la réduction des besoins énergétiques de nos bâtiments, on a décidé de profiter au maximum des apports bénéfiques de l'environnement et plus particulièrement du soleil comme source d'énergie inépuisable, renouvelable, et non-polluante et donc en pensant à des :

1- Bâtiments passifs : en respectant les principes suivants :



*assurer une conception solaire passive des bâtiments

-Dans ce cas les bâtiments vont être orientés au sud pour bénéficier des apports solaires (en matière d'énergie et d'éclairage), les fenêtres envisagées sont pauvres d'un triples vitrage calorifuge et d'une toiture super isolante.

*renforcer l'isolation de nos bâtiments (une bonne étanchéité).

-Cette solution nous permettra d'éviter de climatiser nos bâtiments et de réduire au maximum la période de chauffe ou de rafraîchissement.

* pour le chauffage, le chauffage au bois apparait comme la meilleure solution car elle permet de limiter les émissions polluantes dans l'atmosphère (en plus sa nous permettra de récupérer les chutes de bois dans la forêt toute proche et les utilisées pour avoir de l'énergie comme sa permettra le nettoyage de la forêt).

2- Utilisation des énergies renouvelables :

- En mettant en œuvre des capteurs thermiques plans (70°C), pour produire de l'eau chaude sanitaires.
- Utilisation de l'énergie solaire, en employant les panneaux photovoltaïques.
- -L'effet photovoltaïque (ou encore photoélectrique), comment ça marche ?
Les photons (particules constitutives de la lumière) sont capables de déloger les électrons périphériques de certains atomes d'éléments semi-conducteurs, et de produire ainsi du courant électrique (le courant électrique est un déplacement d'électrons).
Un capteur photovoltaïque est un panneau dans lequel sont intégrées des cellules photovoltaïques (appelées aussi photopiles). En fonction de l'agencement des cellules dans le panneau, on obtient la puissance désirée et la tension de sortie (12, 24, 48 V...) en courant continu (on utilise un convertisseur continu/ alternatif ou DC/AC pour transformer le courant continu en courant alternatif permettant d'alimenter le réseau électrique ou directement, la plus part des appareils électriques modernes. La grande majorité des panneaux délivrent une puissance de 50 à 200 WC (watts crête). La puissance d'une photopile varie avec l'ensoleillement. Le watt crête représente la puissance fournie dans les conditions standards de référence : éclairement solaire de 1000 W/m² et température de



25° C). Les cellules sont fragiles : pour cette raison, elles sont encapsulées au sein de panneaux solaires, afin de les protéger des chocs et de l'humidité.



Cible 05 : Gestion de l'eau

- On a pensé à la récupération des eaux pluviales (un procédé naturel, économique et complémentaire au réseau de distribution d'eau potable). En créant une retenue collinaire ou les eaux de pluie y seront conduites et réutilisés pour :
 - L'arrosage d'une partie des espaces verts, jardins et serres.
 - L'alimentation des retenues d'eaux (étangs).
 - L'alimentation des chasses d'eau.
 - L'alimentation des machines à laver le linge.
 - L'alimentation du réseau de la climatisation du laboratoire.

-pour les **eaux usées**, on a opté **l'assainissement autonome**

* C'est quoi **l'assainissement autonome** ?

-contrairement à l'assainissement collectif qui véhicule par le moyen de longs collecteurs, la pollution à l'extérieur du tissu urbain vers leur lieu de traitement, la station d'épuration, l'assainissement autonome tend à regrouper toute la filière, collecte et traitement, sur la parcelle individuelle ou sur des parcelles collectives peu éloignées des constructions.

-Dans les zones urbaines, la densité des habitations est telle que la collecte et le traitement des flux polluants ne peuvent être assurés que de façon collective. Dans les communes rurales ou le tissu est beaucoup plus lâche, la mise en place de réseaux de collecte très étendus à une station d'épuration, ne se justifie plus économiquement et techniquement.

-**L'assainissement autonome** apparaît alors comme une solution alternative intéressante pour notre projet.

Les filières de traitement des eaux usées en assainissement autonome se composent généralement d'un dispositif de traitement préalable, qui peut être soit une fosse toutes eaux, soit un décanteur digesteur, raccordé obligatoirement à un système d'épuration et d'infiltration, réalisé sur le sol naturel en place, ou sur un sol reconstitué tel le sable.

-L'assainissement individuel a comme principale caractéristique la collecte et le traitement des eaux usées domestiques sur le terrain d'assiette de notre projet.

Très classiquement une filière d'assainissement individuel se décompose en un prétraitement des effluents issus des constructions, assuré par une fosse toutes eaux et un traitement-



épuration des effluents vers un dispositif d'infiltration, assuré soit sur le sol en place lorsque ses caractéristiques :

➤ **Le prétraitement : La fosse toutes eaux**

La fosse toutes eaux reçoit l'ensemble des eaux usées issues de l'habitation, que ce soit les eaux ménagères ou les eaux vannes, elle constitue qu'une étape dans le processus d'épuration des eaux usées domestiques, elle ne joue aucun rôle d'amélioration sanitaire des effluents, qui présentent les mêmes risques que les effluents bruts en entrée, la fosse toutes eaux a pour fonction d'assurer une certaine qualité aux eaux usées, afin de les rendre compatibles avec leur infiltration dans le sol.

La fosse toutes eaux doit permettre en particulier d'éliminer les matières solides contenus dans les effluents bruts, afin de prévenir les risques de colmatage du système d'infiltration.

Les matières solides arrivant dans la fosse se présentent sous trois formes différentes :

1. Matières solides facilement décomposables (matières fécales, papiers, débris divers...).
2. Matières solides flottantes (graisses, produits de digestion des boues) qui forment « le chapeau » à la surface de la fosse.
3. Matières solides en suspension, dont la densité, proche de celle de l'eau, ne permet pas décanter.

En sortie de la fosse toutes eaux, les caractéristiques des effluents peuvent varier dans une fourchette assez large :

- DCO : 250 à 800 mgO₂/l
- MES : 45 à 180 mg/l
- Azote total : 30 à 100 mg N/l
- Phosphore total : 10 à 36 mg P/l
- Coliformes fécaux : 10 – 10/100 ml
- Streptocoques fécaux : 10 – 10/100 ml

En termes de conception, la hauteur d'eau utile en particulier, ne doit pas être inférieure à 1mètre pour une fosse individuelle. Un espace suffisant doit être ménagé au-dessus du fil d'eau théorique afin de permettre l'accumulation des éléments légers (graisses, flottants...).

La fosse toutes eaux doit répondre à au moins **deux exigences** :

- 1- Une résidence mécanique telle que permettant aux sollicitations de poussées de terres et en particulier les charges verticales dues au remblai.
- 2- Une conception interne telle que les matières contenues dans les effluents arrivant à la fosse puissent décanter, sans passage direct vers l'orifice de sortie et sans remettre



- **Cible 06 : Gestion des déchets d'activité**

- Les déchets sont disposés par les occupants dans les bornes, l'inspiration souterraine est déclenchée par le système d'informatisé basé dans le terminal de collecte qui déterminé à l'aide d'un système de pesée le moment de l'inspiration.
- L'inspiration souterraine des déchets par un appel d'air d'une vitesse de 70 km/Heure est assurée selon les quantités de déchets déposés, une fois atteint un certain poids, l'inspiration est déclenchée depuis le terminal de collecte.



- Les vannes qui ferment le fond de la borne s'ouvrent seulement alors, les déchets sont aspirés vers le terminal de collecte, ou ils sont compactés puis récupérés par camions pour être emportés vers un centre de traitement.



- **Cible 07 : Gestion de l'entretien et de la maintenance**

Prendre en compte les effets environnementaux et sanitaires des produits et procédés de maintenance au cours de la conception et de la réalisation d'un bâtiment, se fait principalement aux étapes de finalisation du projet puis au cours du chantier et enfin lors de la livraison du bâtiment.

Donc il faut :

- L'implantation des locaux techniques (bien ventilées) au sein de notre projet.
- Choisir des matériaux, des revêtements du sol et des équipements faciles à nettoyer et à entretenir et prendre en compte leur durée de vie.
- Faciliter l'accès aux éléments à entretenir et aux locaux d'entretien.
- Mise en place de procédés efficaces de gestion technique et de maintenance.



- **Cible 08 : Confort hygrothermique**

Afin d'assurer un bon confort thermique pour les occupants de notre projet surtout pendant la période d'été tout en réduisant les besoins en climatisation des précautions ont été prise :

- Protéger les bâtiments, en particulier les ouvertures du rayonnement solaire par des protections solaires fixes : des arbres à feuilles caduques qui procurent un ombrage naturel saisonnier seront implantés du côté sud des bâtiments, et par une bonne isolation thermique pour empêcher la chaleur de s'accumuler à l'intérieur des bâtiments.
- Minimiser les apports internes provenant des équipements électriques (éclairage artificiel...).
- Dissiper la chaleur en excès par une ventilation nocturne forcé.
- Refroidir naturellement le milieu ambiant par la mise en place de plans d'eau, de fontaines, d'éléments végétaux...



- **Cible 09 : Confort acoustique**

Pour obtenir une bonne isolation acoustique de notre projet, on peut jouer sur deux paramètres des matériaux utilisés :

- La masse : montre que l'affaiblissement acoustique d'une paroi augmente avec sa masse surfacique.
- L'élasticité : caractérise l'effet d'amortissement acoustique d'un matériau.



- **Cible 10 : Confort visuel**

Lors de la conception de notre projet on a pensé au confort visuel des occupants et des visiteurs de notre complexe, on a basé sur les ambiances architecturales :

- Des vues panoramiques sur la mer puisque il y a une pente dans notre terrain.
- Des façades ouvertes sur le panorama.
- Relation visuelle avec l'extérieur (la position des bâtiments).
- Eclairage artificiel confortable.
- Profiter de la lumière naturelle en bannissant les éblouissements.
- Limiter les hauteurs des constructions pour assurer une vue panoramique à tous les visiteurs et les résidents.



- **Cible 11 : Confort olfactif**

- Il s'agit encore de bannir les sources de pollution provenant de l'extérieur ou de l'intérieur des équipements dans notre projet, on prévoyant :
 - Réduire les sources d'odeurs désagréables.
 - Une bonne ventilation des bâtiments qui permettra à son tour de limiter les risques d'inconfort olfactif.
 - Le choix des produits de construction doit être judicieux afin que ces produits n'émettent pas d'odeurs désagréables.

- **Cible 12 : Qualité sanitaire des espaces**

- ❖ Limitation des nuisances électromagnétiques (internes au projet ou externes)
 - Identifier les sources d'émissions électromagnétiques
 - Limiter les sources et leurs effets
- ❖ Création de conditions d'hygiène spécifiques
 - Pour les toilettes et sanitaires, on a choisi des équipements permettant le nettoyage de la totalité de la surface des sols.
 - Utilisation des revêtements de sols et textiles nettoyables à l'eau et traités contre les acariens et d'autres parasites.

- **Cible 13 : Qualité sanitaire de l'air**

- Par sa situation en milieu naturel, l'air n'est pas pollué.
- Réduction des polluants à la source et ventilation efficace.

- **Cible 14 : Qualité sanitaire d'eau**

Pour une bonne qualité sanitaire d'eau dans notre projet, il doit être respecté les critères de potabilité et d'aptitude pour la toilette (légionnelles), Il s'agit donc d'un critère binaire qui induit que l'on peut difficilement parler de différents degrés de qualité.

- Une bonne maintenance du réseau d'eau est obligatoire.